

La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux
No 123

Mise en page Rémy Rochat

**APERCU DE L'HISTOIRE DES CABARETS, AUBERGES, PINTES,
RESTAURANTS, CAFES, BISTROTS ET AUTRES BOUCHONS DANS
LE COURS DES AGES A LA VALLEE DE JOUX**

Volume deuxième : **la commune de L'Abbaye**

Editions le Pèlerin
2016

Table des matières :

Introduction	3
Hôtel de la Truite	4
D'autres hôtels et pensions pour le village du Pont	36
Le Café du Tilleul	41
Le Tea-Room sur les Quais	46
Le Café du Lac	49
Chez Kaempf, ou quand l'Aurore se signale	52
Le Mont d'Orzeires	55
L'asile du Mollendruz	61
Le restaurant de la Dent	79
Court historique de l'Hôtel de Ville de l'Abbaye	87
La pension Reymond à L'Abbaye	100
La Villa Fouques	104
Les pintes des Bioux	104

Introduction

La commune de l'Abbaye vit tôt l'installation d'un logis sur ses terres. Il s'agissait de l'auberge du Pont, qui deviendrait un jour l'Hôtel des deux poissons, puis enfin l'Hôtel de la Truite, ayant supprimé le brochet qui figurera pourtant toujours sur les armoiries de l'établissement et qui devaient au final donner l'essentiel de celles du village.

On saura tout de cet Hôtel fameux, tenu par la famille Lehmann depuis plus de trois quart de siècle.

On s'attardera aussi notablement sur l'Hôtel de Ville de L'Abbaye puis nous passerons en revue tous ces petits bouchons qui, au fil du temps, apparurent puis disparurent. Les logis sont comme les humains, en fait. Ils naissent, ils vivent leur vie, plus ou moins longue, puis ils disparaissent. Cela semblerait ne pas concerner ces lieux célèbres. Mais en réalité ce ne sera jamais qu'une question de temps. Tout passe, tout lasse, et ce qui semble durer toujours, un jour ou l'autre, de manière inévitable, se termine. C'est très regrettable, il est bon de posséder des établissements d'ancienne renommée, mais c'est ainsi.

On peut à cet égard citer le cas de l'ancien Hôtel de Ville du village de L'Abbaye. Peu après l'incendie, il fut abandonné. On reconstruisit un nouvel édifice, genre architecture nouvelle école, avec un toit plat qui allait donner bien du fil à retordre à la commune. Or donc, il y a ainsi une fin à tout. Quoique l'on dise et quoique l'on fasse.

Il en sera de même un jour de l'Hôtel de Ville du Sentier, histoire vieille de plusieurs siècles, destruction puis reconstruction. Qui sait ce qui nous attend !

Pour la commune de l'Abbaye, on ira aussi faire un tour sur les hauteurs. Non pas qu'il s'agisse-là, comme pour la commune du Lieu, de ces établissements destinés surtout à achalander les contrebandiers, mais bien plutôt de logis situés sur un lieu de passage. Il y a ainsi le Mont d'Orzeires, sur le territoire de la commune de Vallorbe, et l'Hôtel du Mollendruz, sur la commune de Mont-la-Ville. Ce dernier malheureusement fermé à l'heure où nous vous parlons. Rouvra-t-il, et dans quelles conditions ? Nul ne le sait. Il serait tout de même regrettable qu'un tel établissement, malmené par le dernier propriétaire, ne puisse plus servir de relais. Certes, on n'est plus au temps des passages à pied ou en char de la plaine à la Vallée, alors qu'il faisait bon s'arrêter prendre un verre. Néanmoins il sera toujours plaisant d'avoir en ces lieux un restaurant qui puisse satisfaire une clientèle de passage. Les buvettes, qui sont désormais à profusion, ne pourront jamais prétendre remplacer les établissements dotés d'un passé prestigieux.

Enfin, voilà, les pintes et autres bouchons furent aussi nombreux sur le territoire de l'Abbaye. Et il convient maintenant de s'en souvenir.

Les Charbonnières, en janvier 2016 :

RR

¹ Nos essais sur l'Hôtel de la Truite sont multiples, en voici un parmi d'autres. Voir également Grande Encyclopédie no 55.

2

Transcription :

Nous Frédéric de Luternau, bourgeois de Berne, baillif de Romainmôtier, savoir faisons qu'ensuite de la requête à L.Ex. présentée par honn. Siméon Meylan de la Vallée du Lac de Joux ; aux fins leur bon plaisir fut lui aberger leur maison size es petites Charbonnières proche le Pont & lui imposer quelque douce cense, avec pouvoir d'y vendre vin et tenir logis public ainsi que du passé ; à laquelle requête L.Ex. ayant (...) nous auraient par leurs lettres du quatrième avril mille six cents soixante deux, commandé de passer acte d'abergement au dit Meylan de dite maison ; en exécution desquelles lettres ce jourd'hui quatorzième mai mille six cents soixante deux, nous avons abergé et au nom de L.Ex. abergeons perpétuellement par cestes au dit Siméon Meylan pour lui et les siens, assavoir la dite maison à L. Ex. appartenante, pour y vendre vin et tenir logis public, et pouvoir de faire prendre du poisson avec fil et filet pour l'usage du dit logis, tant seulement dans les lacs et rivières de dite Vallée & ce sans mésus ni abus. Et ce sous la cense directe de cent florins, payables annuellement es mains du Seigneur Baillif de Romainmôtier, soit de son receveur, sur chaque jour St. Michel. et sous les réserves et conditions suivantes.

Premièrement que le dit Meylan abergateur sera tenu à ses frais et dépends rebâtir et remettre la dite maison en bon état.

Item de même sera tenu faire bâtir un corps de garde proche la dite maison pour le logement de ceux qui feront la gare es dites Charbonnières, même leur laissera et fournira en tout temps dans la dite maison une chambre pour logement. Et que le dit Meylan se comportera dans le dit logis selon les règlements établis par L.Ex. au regard des hôtes et taverniers. Et y a aussi promis le dit Meylan passer reconnaissance de dite maison en faveur de L.Ex. toutes fois que requis sera en fief et juridiction sous la dite cense, et icelle payée au dit terme et sans retard à peine de damp. Obligeant à l'accomplissement des présentes tous ses biens.

Fait sous notre scel et signature de notre secrétaire le jour sus dit :

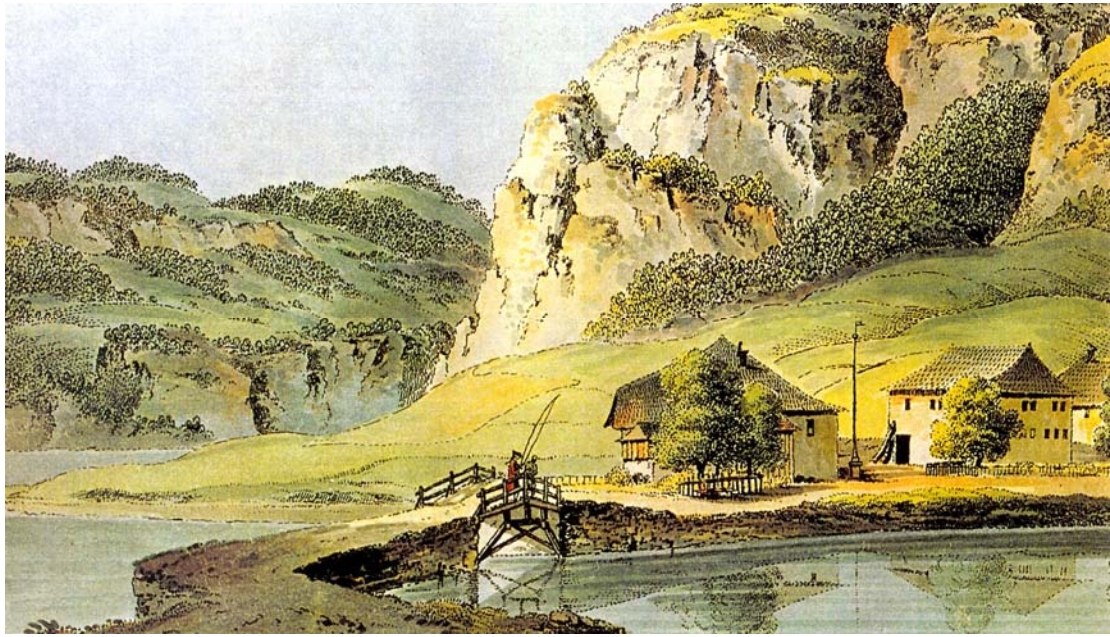
Marguerat avec paraphe

Je soussigné Ferdinand Bonard notaire, public juré, greffier du tribunal du district de la Vallée du Lac de Joux, certifie avoir levé fidèlement la copie ci-devant de dessus l'original en parchemin.

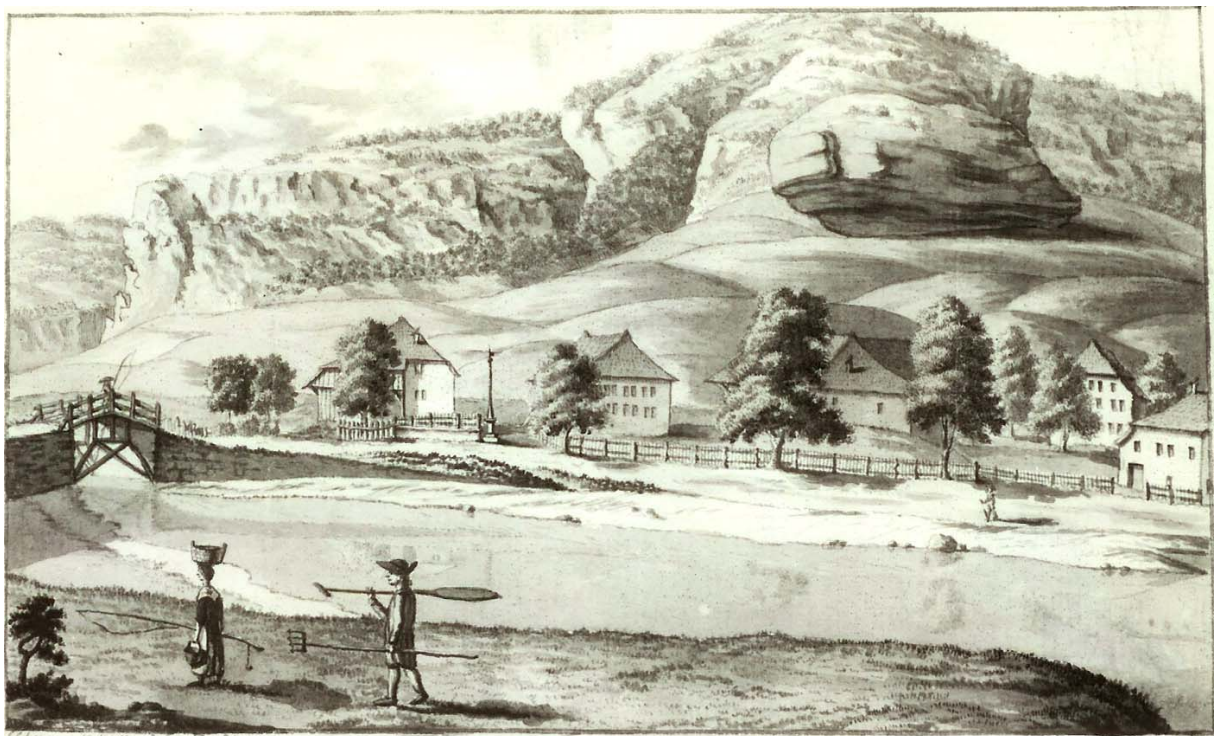
Atteste par vidimus ce 14^e janvier 1801

F. Bonard greffier, secrétaire

² ACA, JA 1bis, droite de pêche et de logis.



Gravure de Aberli de 1774, première représentation graphique de l'auberge du Pont, à gauche, peu après le pont de la Goille sur lequel deux pêcheurs amateurs prennent du bon temps.



Un dessin de Escher, de 1784, nous donne une vision identique de l'auberge du village du Pont.

La Municipalité de l'Abbaye district de la Vallée, certifie par les présentes que l'Auberge du Pont appartenante au citoyen ancien Capitaine Lieutenant Moïse Rochat, que dessert actuellement le citoyen Jacob Samuel Rochat son neveu, a été jouie et possédée par la famille Rochat de père en fils depuis bien longtemps jusqu'à ce jour, sans aucune interruption ni altération à nous connue. En témoignage de quoi le présent acte leur est accordé pour s'en servir où de besoin sera.

Donné à l'Abbaye le 3^e mai 1801³.

Berney, vice-président

Greffé de la Municipalité

Rapport fait à la Municipalité de l'Abbaye pour la taxe du vin au cabaret du Pont, le 13 9bre 1803 –

Du 12 9bre 1803

La Municipalité de la commune de l'Abbaye ayant député six de ses membres pour aller faire la visite de l'auberge (noté oberge) du Pont et faire la taxe des vins, les dits, vu la qualité des vins, ont taxé le vin vieux à six batz le pot et le nouveau à 4 batz. Après quoi les députés ont chargé le soussigné d'en faire le rapport au citoyen Henry Rochat, hôte. Le dit Rochat m'a répondu qu'il ne se soumettrait point à cette taxe et que son vin vieux était aussi bon que celui de l'Abbaye. Je lui ai répondu très paisiblement que non, et que s'il ne voulait pas se soumettre à la taxe, que la Municipalité lui ferait fermer son auberge. Le dit Rochat a dit qu'il vendrait toujours et qu'il était maître chez lui et il s'est même permis de parler mal et très imprudemment contre le corps de la Municipalité en prononçant qu'ils étaient des fripons. C'est le rapport fidèle fait par la force de mon serment.

Pour foi signé le 14 9bre 1803

Jaques Etienne Rochat municipal⁴.

Note : nous avons rétabli l'orthographe quoique l'originale est incontestablement plus savoureuse !

ACA, JA15, conditions pour l'établissement de la charpente nécessaire à l'établissement d'une maison commune au Pont, du 3^e 8bre 1807.

Le projet ayant été abandonné, nous ne croyons pas nécessaire de reproduire cette pièce devenue obsolète. Idem pour JA 16, du 3^e octobre 1807.

³ ACA, JA 12.

⁴ ACA, JA 14.

Achat de l'auberge du Pont par la commune de l'Abbaye, 1807

Entre nous soussignés, il a été convenu, de ce qui suit, savoir que moi Henry Rochat Juge, propriétaire de l'auberge du Pont, vend aux députés de la Municipalité de l'Abbaye ma maison avec le droit d'auberge et toutes les terres qui y étaient jointes lorsque j'ai acquis le tout du citoyen Capitaine Lieutenant Moyse Rochat. Cette vente est faite pour le prix et somme de douze mille et deux cent nonante florins et deux plantes à mon choix au grand bois à bamp payables ainsi qu'il sera ci-après expliqué, sous les conditions suivantes :

1o De libérer entièrement la dite maison à mes frais de l'astriction du corps de garde, aux termes de la sentence du Tribunal du contentieux du 17^e juin dernier, ainsi que toutes les terres qui y appartiennent.

2o De fournir les quatre fenêtres garnies de vitres neuves que j'ai fait faire pour la vente, de laisser la cramailière, les pendants de cave, râteliers de cuisine, fausses vitres, châssis, vergottes (ou vergettes) de fenêtre et quatre bois de lit (sauf celui où je couche), au choix de la Municipalité, ainsi que toutes les serrures, râtelier, tables pour boire et tous autres meubles et articles attachés à la maison et une douzième portion d'un four situé au nord de la maison du citoyen Juge de Paix.

M'engageant de recevoir en paiement la maison que la Municipalité a acquise du citoyen Abram Samuel Rochat pour le prix de douze cents florins, et le reste payable dans six années avec la faculté de payer plus vite à sa volonté par moitié, l'intérêt courra dès l'Annonciation , soit le 25^e mars prochain, époque que la commune entrera en possession. Cependant le capital restera affecté jusqu'à la libération entière de toute charge de chambre et de corps de garde réservée en la sentence ci-devant indiquée.

Lequel marché est fait sous la réserve indiquée dans le marché fait avec le Capitaine Lieutenant Moyse Rochat en sa faveur.

Les députés de la Municipalité se réservent l'approbation de la Municipalité, mais le citoyen Juge Henri Rochat ne s'en réserve aucune, mais s'engage de le faire rédiger par main publique au premier requis de la Municipalité. Il se réserve seulement que la Municipalité reprendra la tâche donnée à Burquin pour les chéneaux sans qu'il réclame rien de l'arrêt qui lui a donné, ainsi fait et conclu avec promesse d'exécution sous peine de tout dams, sauf la réserve de l'approbation de la Municipalité.

Il est en outre stipulé que la Commune acquiritrice pourra faire transporter les privés joignant celles du vendeur à l'occident de sa maison sans aucune opposition quelconque.

*Henry Rochat
Abram Isaac Rochat
Jaques Etienne Rochat*

Convenant avec les maçons Reymond et Rochat du 28^e avril 1808 –

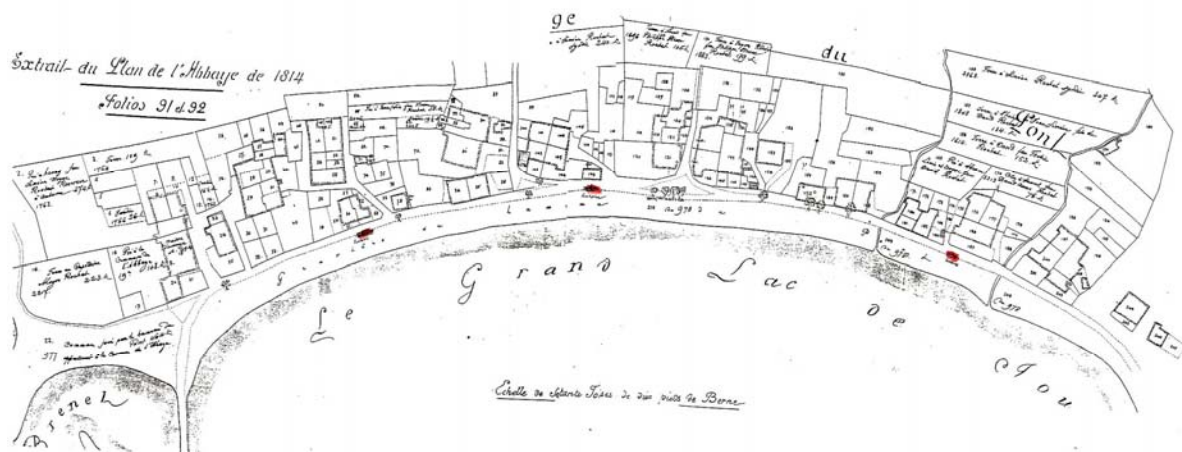
Entre les députés de la Municipalité de l'Abbaye et nous soussignés, il a été convenu et arrêté finalement que comme la Municipalité a, par l'acquisition qu'elle a faite de l'Auberge du Pont, changé son premier plan nous confirmons également le premier marché passé avec elle pour ce qui est relatif au prix de nos ouvrages que nous nous engageons de faire à la maison de l'Auberge en suivant à cet égard toutes les directions et dimensions qui nous seront fournies, en montant les cheminées qui nous seront indiquées ainsi que le portait le premier marché, nom compris que celle de la cuisine qui sera perfectionnée ainsi que celle du four que nous nous engageons d'établir dans la forme et grandeur qui nous sera indiquée et d'y employer telles pierres qu'on nous fournira. Nous devons établir également un lavoir en pierre de forme voulue ainsi qu'une pierre faisant forme et service de seille de la contenance au moins de trente pots, placée où il conviendra et de belle forme, bien finie. Et comme par ce changement, il se trouve des articles nouveaux, que nous nous étions procurés des pierres de taille en beaucoup plus grande quantité que probablement la Municipalité fera employer que nous nous engageons de démolir des murs qu'ils doivent disparaître, faire des entrées et déployer entièrement et à nos frais tout ce qu'il y aura à faire dans ce genre, il nous est accordé pour toutes indemnités tant pour ces divers ouvrages que pour toutes prétentions ou répétitions quelconques résultantes du premier marché, qui est confirmé pour ce qui y a rapport, et cela tant pour nous que pour tous autres adjoints dont nous nous faisons solidairement fort la somme de cent vingt huit francs.

En foi de quoi nous nous sommes signés sous obligation de biens, au Pont, ce 28^e avril 1808.

*Isaac Reymond, maître masson
David Rochat
François Rochat⁶.*

⁵ JB7, du 26 novembre 1807.

⁶ ACA, JA 17, du 28 avril 1808.



Plan 1814, avec l'auberge du village du Pont à l'extrême gauche, toujours dernière bâtiesse en direction du Brenet.

- N: 60
Tab. 1
2. Abbaye, commune de St.
au Pont, une maison d'habitation servant
d'auberge, avec granges, écurie & puits.
Le Tableau et le Plan indiquent que
maison d'auberge et puits, la reste identique.
Prix de Vente : fr. 8200.
Conservation 6.
âge, plus de 80 ans.
Valeur locative réelle fr. 600 - présumée fr. 600
Prix de vente présumé fr. 14000.
Juste valeur fr. 6100
Dans l'évaluation, la commission a compris dans
la valeur locative et le prix de vente présumé le droit
d'auberge tout entier.
- N: 61
Tab. 1
3. Abbaye, commune de St.
au Pont, une maison d'habitation attenante au
bâtiment de barrière précédent qui avec lui sert
d'auberge. Identique au Tableau & au Plan.
Prix de Vente : fr. 5700.
Conservation 8.
âge, plus de 25 ans.
- (valeur)

Enquête sur les maisons de 1837, ACV, GEB 139, volume 1, p. 28 et p. 29 ci-dessous

valeur locative présumée fr. 100.
 Prix de vente présumé 4500.
 Juste valeur 5500.

Quoique ce bâtiment se trouve à l'auberge et y soit entièrement destiné, la valeur du droit d'auberge, soit pour le prix de vente présumé soit pour la location, a été portée en entier, comme il est dit, sur l'article précédent.

La valeur locative présumée du dit bâtiment est un peu élevée, par la raison que la construction et la distribution, étant très bonnif, on pourrait même sans auberge louer facilement l'ensemble du bâtiment.

N. 62
Call. 1

du 19^e

o Abbaye, Commune de l'

au 10^{et}, un petit bâtiment servant d'écue à une poutre à feu, contenant environ 3 toises, construit à l'occident du bâtiment de l'article précédent et joignant l'annex. 91. 78. 18. limites des autres côtés par la propriété de la dite commune même N. 18. article 1^{er}.

Ce bâtiment n'est porté ni au tableau ni sur le plan.

Prix de l'écue fr. 250.

Conservation 8.

age 1 an.

valeur locative présumée fr. 6.

Prix de vente présumé fr. 160.

Juste valeur fr. 250.

La valeur du sol est comprise dans celle du bâtiment pour une somme de fr. 50.

ACA, JB8, du 1^{er} octobre 1841. Madame veuve Frédéric Rochat, domiciliée à Lausanne, à sous loué l'auberge du Pont appartenant à la commune de l'Abbaye à Etienne Samuel Beyson Prögler

ACA, JB10, du 27 8bre 1841. Beyson Prögler, souhaite transmettre le bail à Fréderich Perey, ci-devant aubergiste au Brassus. On ne parle jamais que de

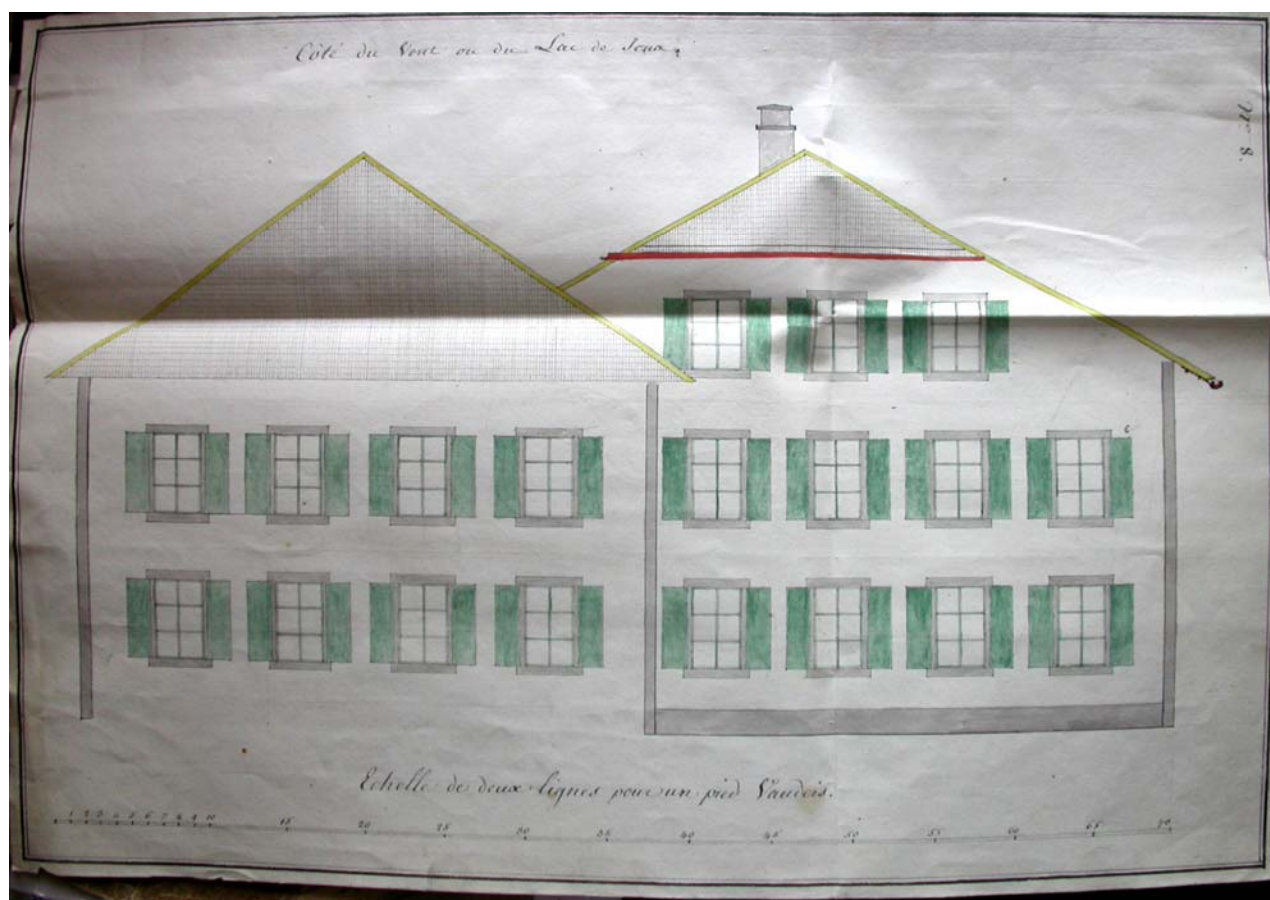
l'auberge du Pont, et non pas de l'Auberge des deux Poissons ou de l'Hôtel de la Truite.

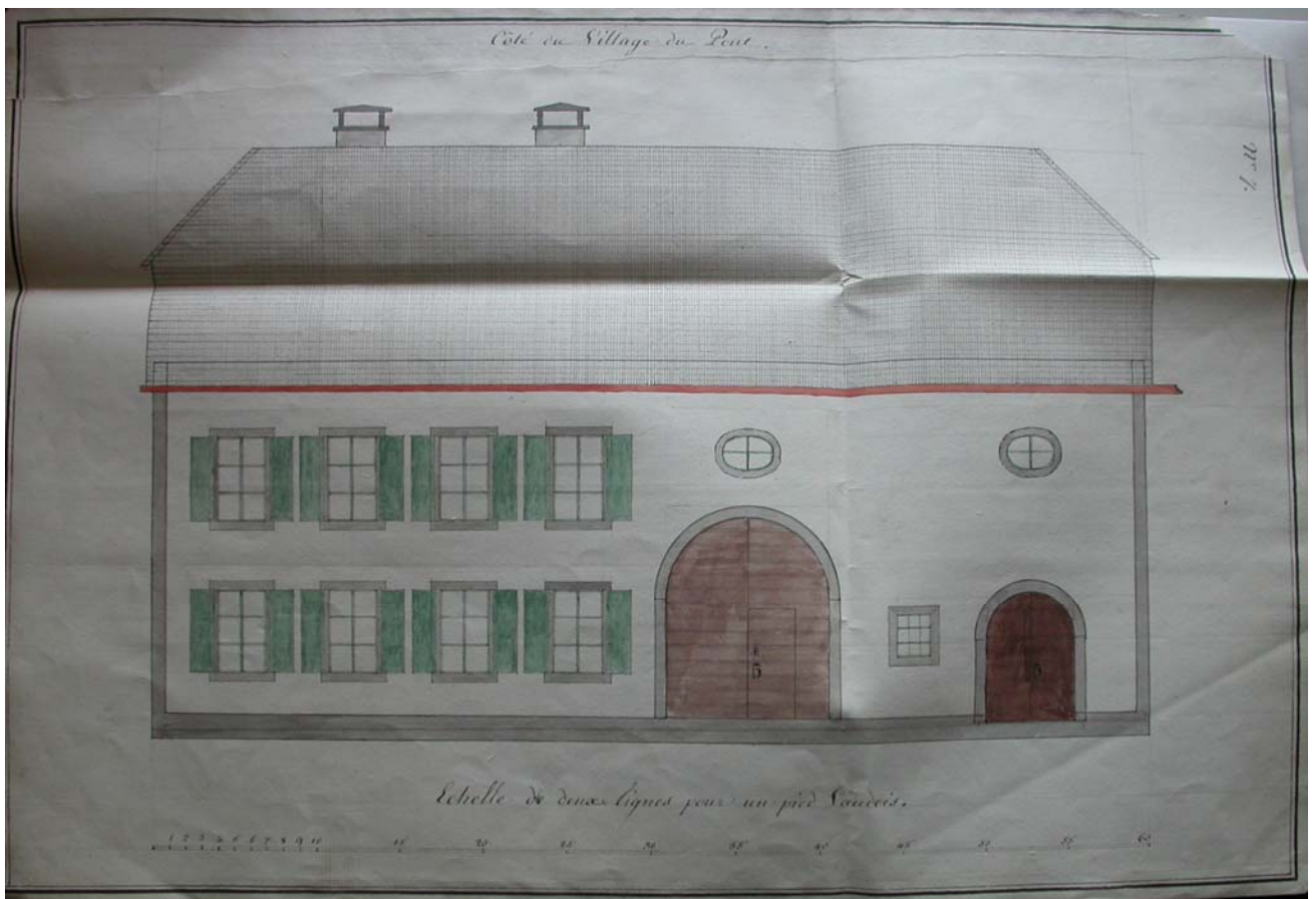
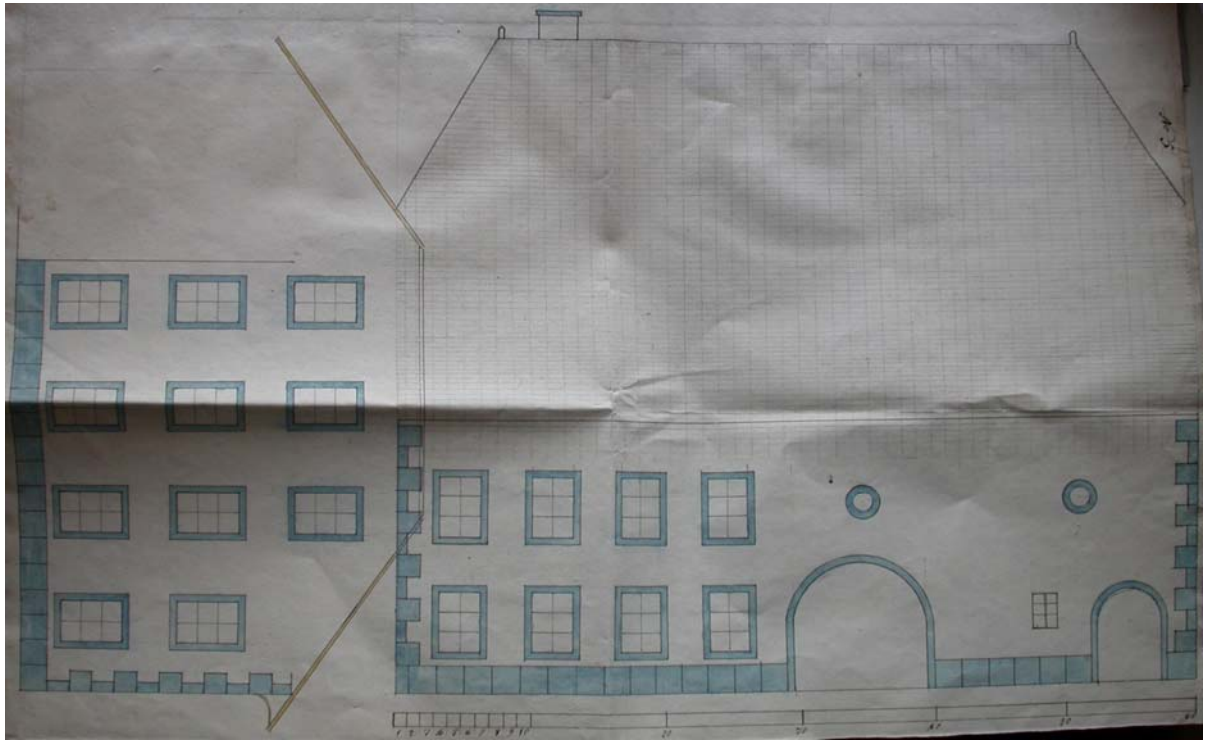
ACA, JB11, sans date, estimation des ouvrages pour la reconstruction du bâtiment pour l'Auberge du Pont, probablement à la suite du sinistre du 9 octobre 1842.

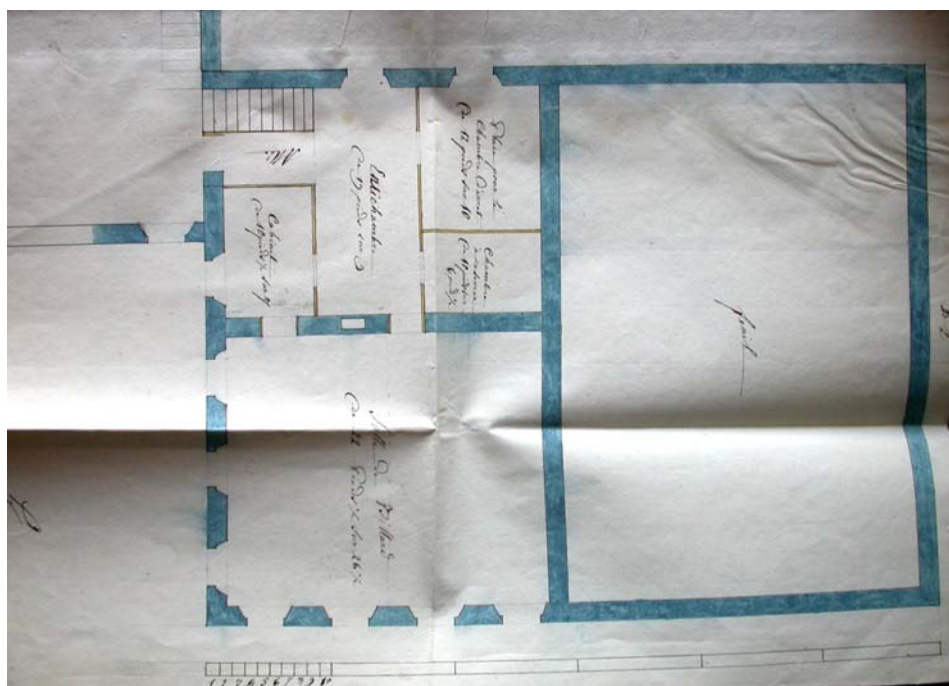
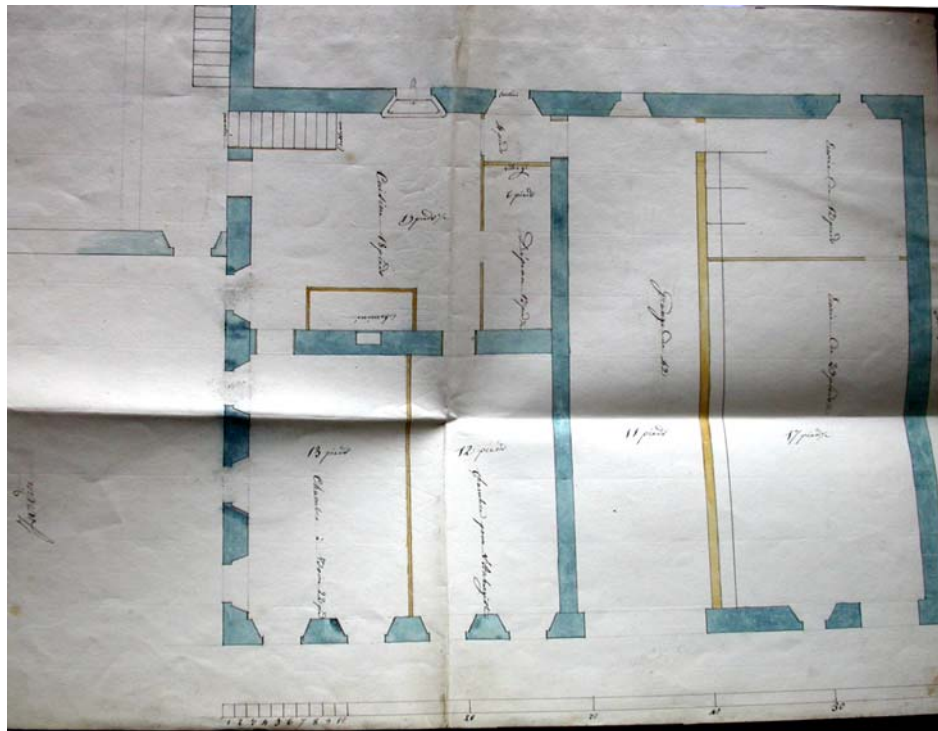
ACA, JB12, devis pour la maçonnerie, la gypserie, la charpente,

ACA, JB13, autre devis, selon l'écriture probablement de David Nicole dont il sera parlé plus bas.

Cette reconstruction est l'objet de plusieurs séries de plans







Différents plans de reconstruction de l'auberge du Pont, probablement effectués après le sinistre du 9 octobre 1842 tandis que ce bâtiment était endommagé dans des proportions que nous ne savons pas. Ces plans, selon deux versions, ACA. JB2 et JB3. furent probablement encore remaniés, puisqu'ici ne figurent pas les deux portes voûtées donnant accès aux caves. Le billard est déjà à la mode, puisqu'on réserve une chambre pour la pratique de ce jeu d'adresse et de détente.

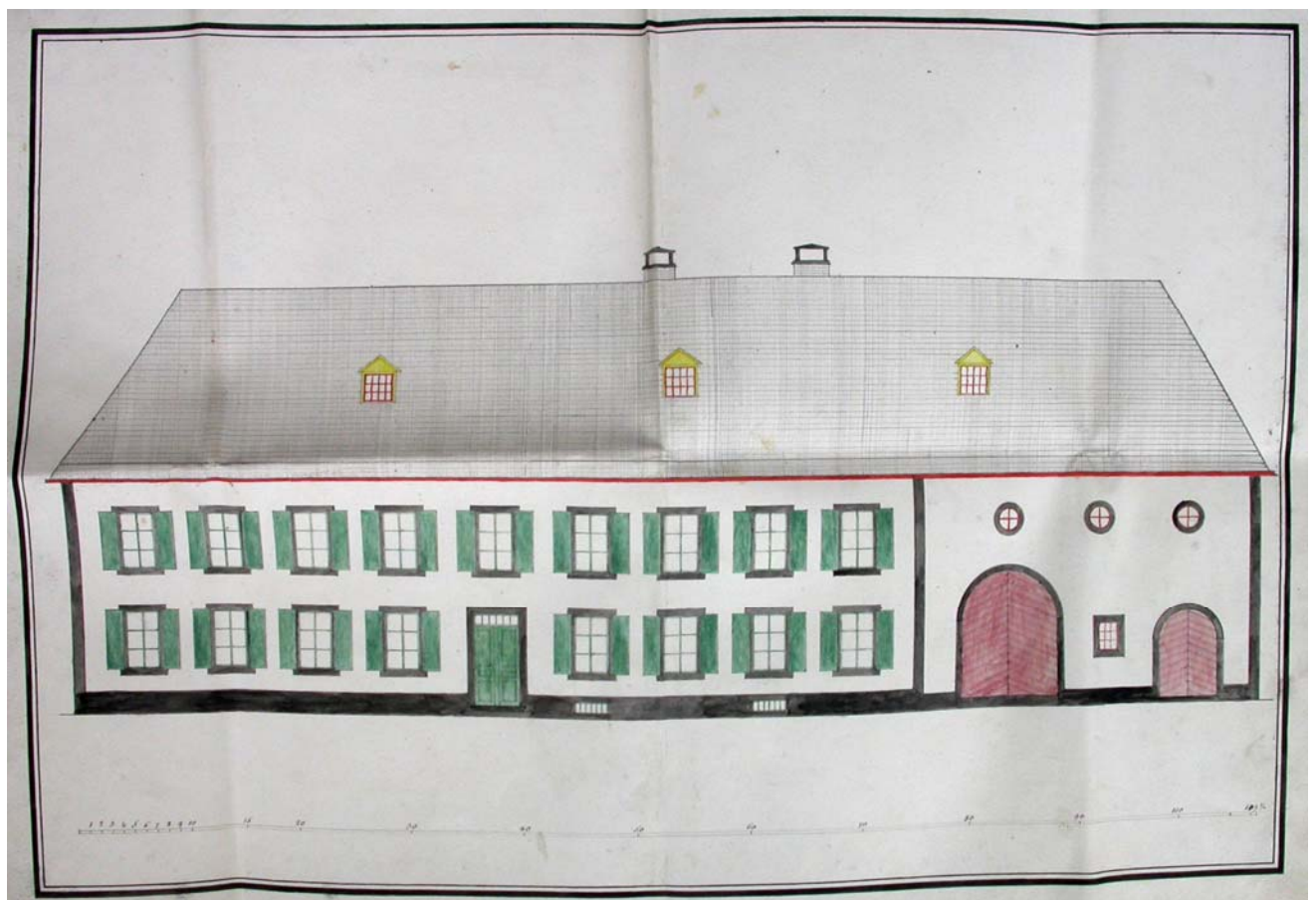
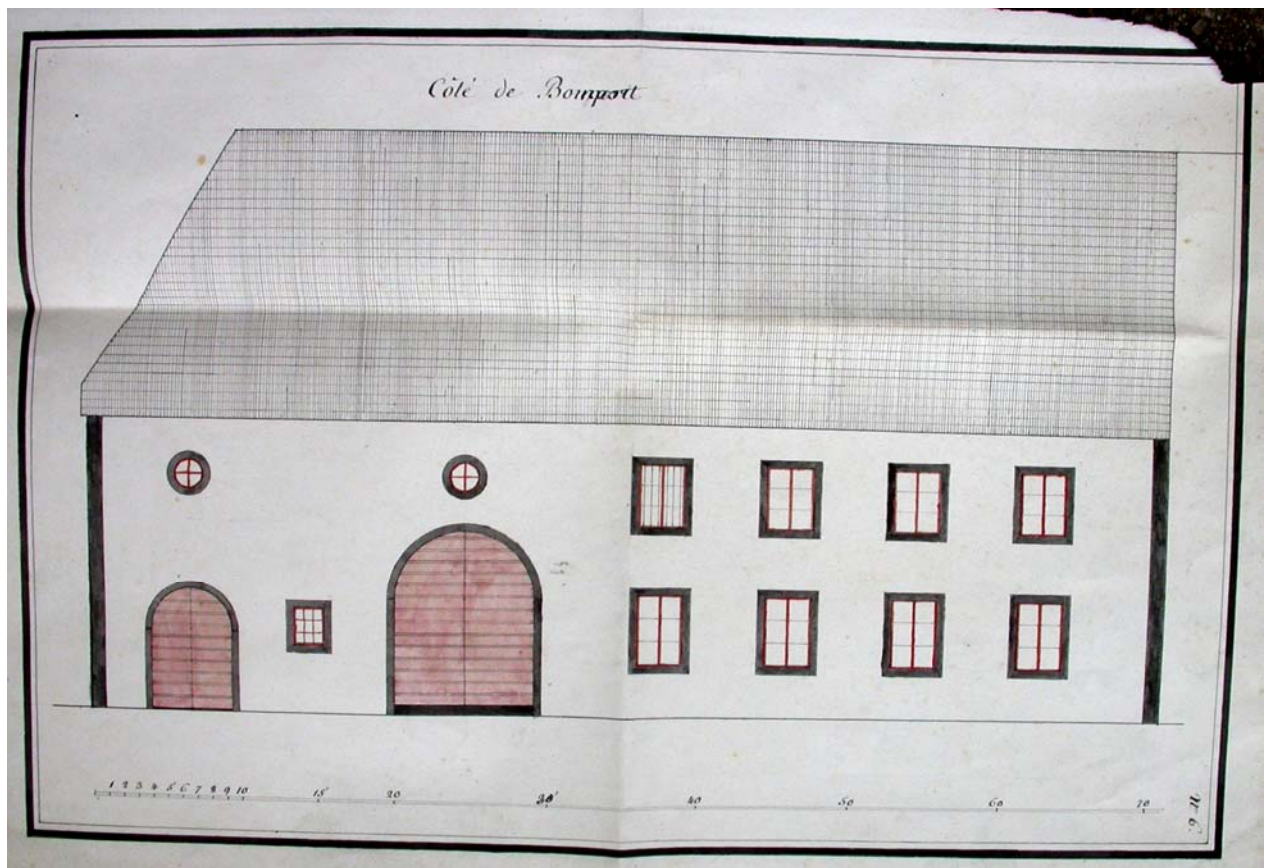
David Nicole, probablement du Lieu ou du Chenit, établi une nouvelle série de plan en avril 1843. On découvre l'essentiel de cette production plus bas. David Nicole, en préambule de ses plans, notait ceci :

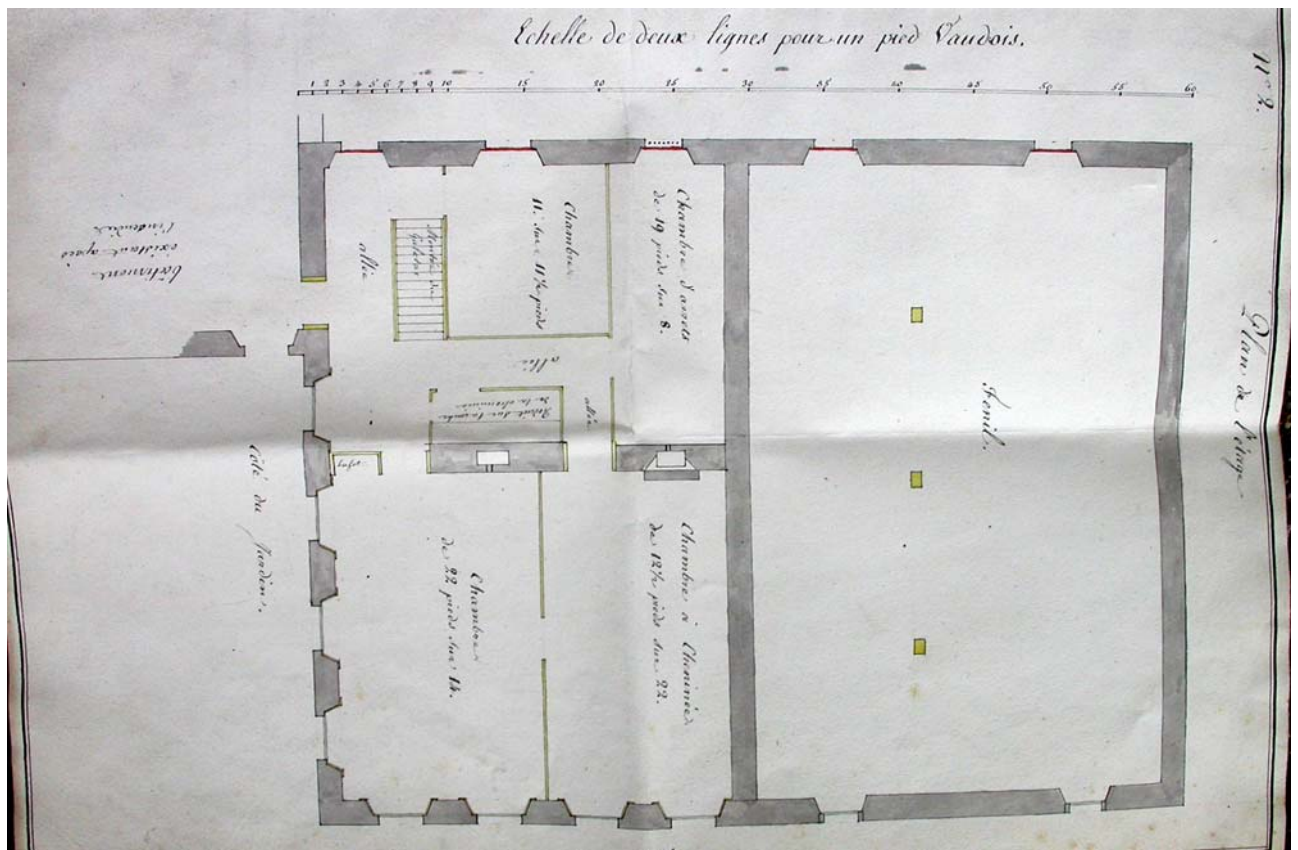
Plan pour rebâtir l'auberge du Pont, fait en avril 1843, par David Nicole.

Après avoir fait un plan suivant les directions qui m'ont été données par Messieurs les Municipaux de l'Abbaye, j'ai cru qu'il était de mon devoir de faire part de mes idées ; pour cela j'en ai fait un second qui présente des avantages sur l'autre. La loi permet à chacun le droit d'auberge ; lorsqu'on bâtit exprès pour une auberge, on doit faire tout son possible pour le faire à pouvoir soutenir la concurrence avantageusement, que les voyageurs comme le public y trouvent toutes les aisances possibles, et que l'aubergiste y trouve ses convenances. Ce plan fait suivre le bâtiment à celui qui existe, et par conséquent laisse une superbe place devant qui facilite l'abord des voitures. Cette place pourra encore être utilisée pour les exercices militaires, et si par la suite, (on ne sait ce qui peut arriver), on voulait établir un marché ou une foire de bétail au Pont, ou toute autre chose, cette place serait très commode. Arriver sur une aussi belle place devant une aussi belle maison, comme elle est représentée sur le plan, il convient en entrant de trouver une belle allée et une belle montée, car l'intérieur doit répondre au dehors ; pour faire cette belle allée, il faut mettre à bas le mur de bise du bâtiment existant, mais ce n'est pas pour conserver quelques toises de mur brûlé qu'il faut tout gêner. La propreté dans une auberge et les alentours est de la plus grande importance ; pour cela il faut avoir des latrines et pissoirs au plein pied. La décence demande aussi cela. La cuisine très rapprochée, sera indépendante, la descente de la cave se trouve bien placée, de même que la chambre à boire et celle pour l'aubergiste. A l'étage une chambre à cheminée, cette cheminée servira pour le tuyau du fourneau de la chambre d'arrêt ; cette chambre d'arrêt, assez grande et saine, étant à l'étage. La grange et l'écurie qui traversent le bâtiment ayant des grandes portes pour sortir derrière. Il sera facile après avoir fait un dégagement, de faire un chemin pour sortir les voitures en donnant le tour de la maison ; on pourra aussi sortir le fumier derrière, autre avantage. Le nivelage derrière la maison sera très peu de chose, puisque près de là on arrache du sable. Le plan de ramure fait voir que un réveillon suffit pour couvrir le rélargissement de ce bâtiment sur celui qui existe. Si ce plan n'est pas accepté et qu'on en suive un meilleur, on est sûr de bien réussir.

Beaucoup d'explications pour les détails sont nécessaires pour se servir de ce plan ⁷(pas de suite).

⁷ ACA, probablement dans JB





Dessin du 26 juillet 1816, de Escher. Avec une représentation quelque peu sommaire de l'auberge du Pont, proche le pont de la Goille qui se trouve à sa droite.



Gravure coloriée de Devicque, 1852. L'auberge est à l'extrême gauche, dans sa version 1843 – année d'après l'incendie -.



Dessinateur inconnu et pourtant fort talentueux qui nous donnera toute une série de vues sur le Pont et environ un an après Devicque, soit en 1853. La Truite à gauche, version de 1843 modifiée, avec les deux portes voûtées pour rentrer aux caves face lac de Joux.

ACA, JA29, du 20 décembre 1861, permission accordée par le Département de Justice et police du canton de Vaud à la commune de l'Abbaye d'établir une auberge, sous l'enseigne de la Truite, au hameau du Pont.

Première lettre de Lucien Reymond

Solliat, le 26 février 1869

*A la Municipalité de l'Abbaye,
Monsieur le Syndic et Messieurs,*

Ensuite de ce qui fut convenu lors de notre conférence au Pont, j'ai examiné d'une manière générale et sous forme d'avant-projet, vos divers projets d'agrandissement de votre Hôtel de la Truite.

Trois idées sont mises en avant, savoir :

1o Celle de ne bâtir que ce qui pour le moment est strictement nécessaire, c'est-à-dire une chambre à lessive, une salle pour la justice de Paix avec un local pour les archives, et une chambre d'arrêt.

2o D'ajouter à cela un appartement pour un médecin.

3o D'agrandir de manière à procurer à l'hôtel des chambres à coucher dont il manque dans bien des occasions.

Après un examen attentif des lieux, mon opinion est qu'il faut renoncer à tout projet d'agrandissement et appendices du côté occidental du bâtiment de l'hôtel. Toute construction de ce côté serait vicieuse dans son principe. Elle obligerait de plus à des changements désavantageux et coûteux à l'hôtel à cause des jours qu'on serait obligé de fermer. Il n'y a possibilité de ce côté que par la construction d'un bâtiment placé à distance, complètement indépendant de l'hôtel et communiquant par le chemin au vent. C'est pourquoi j'abandonne cette hypothèse pour le moment.

Il reste après cela trois moyens d'agrandissement. Le premier serait la construction d'un appendice du côté de bise de l'hôtel comme il est indiqué sur le plan ci-joint par la teinte jaune. On obtiendrait un bâtiment qui n'aurait que trois murs de face à construire et environ 18 pieds de largeur sur 37 pieds de profondeur. On établirait facilement au rez-de-chaussée, la chambre à lessive, four et autres dépendances nécessaires à l'hôtel. L'étage fournirait la place nécessaire à la Justice de Paix. D'après quelques renseignements qui me sont parvenus, les propriétaires à bise seraient disposés à céder le droit de jour et peut-être un peu de terrain encore si c'était nécessaire.

Le second projet est celui indiqué en rose. Il consisterait à bâtir une aile à l'hôtel sur la place publique. On pourrait, en ménageant une entrée pour l'écurie, donner à ce bâtiment environ 25 pieds sur 40 pieds. On construirait facilement au rez-de-chaussée avec la chambre à lessive soit une remise, soit une grande salle. Au-dessus on aurait avec le nécessaire à la Justice de Paix, de la place pour quelques chambres à coucher.

La troisième idée mise en avant, est celle de rehausser l'hôtel d'un étage.

Par aucune de ces combinaisons il ne serait bien facile de faire un logement pour un médecin, surtout pour le cas qu'il faut prévoir où il aurait famille et voudrait avoir un attelage. On ne pourrait faire qu'un logement trop petit. Ensuite, selon moi, il y aurait des inconvénients pour ce fonctionnaire à être logé parmi les dépendances d'un hôtel dans le voisinage des salles d'arrêt, etc.

Le seul moyen, à mes yeux, pour atteindre ce but, serait de construire un bâtiment en dehors de l'hôtel, indépendant, du côté occidental par exemple. Je dois signaler aussi que dans la pratique on a reconnu de grands inconvénients à ce que les chambres à coucher des voyageurs ne soient pas attenantes à l'hôtel.

La construction sur la place publique se justifie à certains égards, cette place est assez grande. Il faut cependant remarquer qu'elle déprécie beaucoup les maisons à bise. Cette considération, dont un particulier se préoccuperait fort peu, doit cependant être mûrement pesée par une administration ; ce n'est que pour satisfaire de grands intérêts publics qu'elle doit froisser ceux de ses administrés. L'isolement de ces maisons qui ont leur importance et leur raison d'être, serait une dépréciation des abords et de la circulation de l'hôtel. Si les héritiers de feu L.A. Rochat cédaient le terrain nécessaire, il serait facile de construire d'après le plan jaune un bâtiment à peu de chose près aussi grand et moins coûteux que celui projeté sur la place.

L'idée de relever l'hôtel d'un étage, pour être peut-être nouvelle, n'en a pas moins sa raison d'être et se justifie pleinement à mes yeux. Ce bâtiment a été construit sur un très bon plan, tout a été assez bien combiné. Il pêche seulement par un point, c'est qu'il est trop petit. Cette exigüité, dont avec raison on se plaint souvent, deviendra toujours plus sensible. Avec la belle position qu'il occupe, cet hôtel est destiné à prendre une grande importance et une grande valeur après la mise en activité de la voie ferrée de Vallorbes. Le moment n'est pas éloigné où il sera de toute nécessité de donner de l'extension aux établissements publics de cette localité.

Le rehaussement du bâtiment de la Truite coûterait moins qu'on ne le pense peut-être. La couverture est usée. La ramure, très bonne, serait remplacée intacte. On ne changerait rien au rez-de-chaussée. Quelques petites modifications au premier donneraient tout ce qui vous est réclamé pour la Justice de Paix. Au second on obtiendrait un grand nombre de belles chambres pour les voyageurs.

Voilà, du reste, Messieurs, le résultat de mes impressions. Veuillez examiner le tout. J'attendrai que vous soyez fixés pour commencer les plans de détail.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de toute ma considération et de mon dévouement.

L. Reymond⁸

⁸ ACA, JB 15,

Deuxième lettre de Lucien Reymond

Solliat, le 15 avril 1869

*A la Municipalité de l'Abbaye,
Monsieur le Syndic et Messieurs,*

Ensuite de votre honorée du 14 mars dernier, j'ai examiné de nouveau les divers projets d'agrandissement de votre Hôtel de la Truite.

En admettant en principe la construction d'une aile, le système le plus rationnel est sans contredit d'y placer le rural et de convertir en chambres la grange et l'écurie actuelles pour les besoins de l'hôtel. Cette partie, indiquée en jaune sur le croquis ci-joint, donne une place de environ 26 pieds de largeur. Elle sera suffisante pour ce qui vous est réclamé, il sera même facile d'établir une communication directe depuis l'hôtel actuel.

Le rural projeté indiqué en rose, aurait 21 pieds de largeur de vide sur une longueur de 44 pieds. Ces longueurs et largeurs sont provisoires, cependant on ne peut les modifier beaucoup. On ne peut augmenter la largeur à cause qu'il y aurait des inconvénients à avancer davantage le rural contre la façade de l'hôtel à cause des jours qu'on boucherait.

Cette dernière considération m'a fait tracer deux écuries avec une grange au milieu. Ce système de séparer l'écurie banale pour les chevaux est pratiqué presque partout et offre de grands avantages. Je crois aussi qu'une seule écurie de cette profondeur serait insuffisante pour l'hôtel et qu'on manquerait de place pour les récoltes.

Je ne m'étendrai pas davantage là dessus. C'est un mode de construction qui est pratique et offre même à certains égards quelques avantages. Veuillez, Messieurs, examiner le tout, dès que vous serez fixés, je m'empresserai de vous faire les plans de détail.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de toute ma considération et de mon dévouement.

L. Reymond⁹

Troisième lettre de Lucien Reymond

Solliat, le 17 février 1871

*A la Municipalité de l'Abbaye,
Monsieur le Syndic et Messieurs,*

⁹ ACA, JB 14

Ensuite de ce qui avait été convenu, je me suis occupé des projets de reconstruction à votre maison communale.

Ainsi que cela a lieu le plus souvent quand il s'agit de changement à apporter à un bâtiment ancien, cette question, pour être simple en principe, se complique de plusieurs difficultés. Je vous adresse ci-joint un croquis de ce qui m'a paru, sinon le plus rationnel, au moins le plus pratique. Ce projet consisterait à relier les deux caves par un passage voûté sous la petite écurie. Les deux obstacles à vaincre sont, premièrement les latrines et secondement le conduit.

Pour le premier, il faudrait changer la position et rétablir cet appartement comme il est indiqué sur le plan. La position actuelle n'est pas très convenable, son changement ne peut être envisagé comme une dépense réelle, car toute cette partie du bâtiment tombe en ruine et doit, à une époque très rapprochée, être rétablie à neuf. Une fosse bien établie et cimentée, empêchera l'écoulement du contenu.

Si, comme on me l'a assuré, et comme du reste je suis porté à le croire, le terrain aux alentours absorbera l'eau du conduit, il n'y aura qu'à le renfoncer et le ranger de manière qu'il coule par-dessous le passage.

C'est du reste sur ces bases préliminaires que nous avons examiné la chose ensemble. Cependant il y a un autre moyen que je prends la liberté de vous soumettre, c'est celui indiqué sur le plan par les lignes bleues. Ce projet consisterait à creuser une cave sous la petite écurie actuelle. Avec les matériaux qu'on obtiendrait, on remplirait celle qui existe actuellement au fond de la grange et la transformerait en petite écurie. Ce changement ne coûterait pas plus que le 1^{er} projet. La deuxième cave aurait l'avantage d'être attenante à la première. On éviterait la construction d'un passage voûté qui, malgré toutes les précautions, sera toujours mal placé sous une écurie.

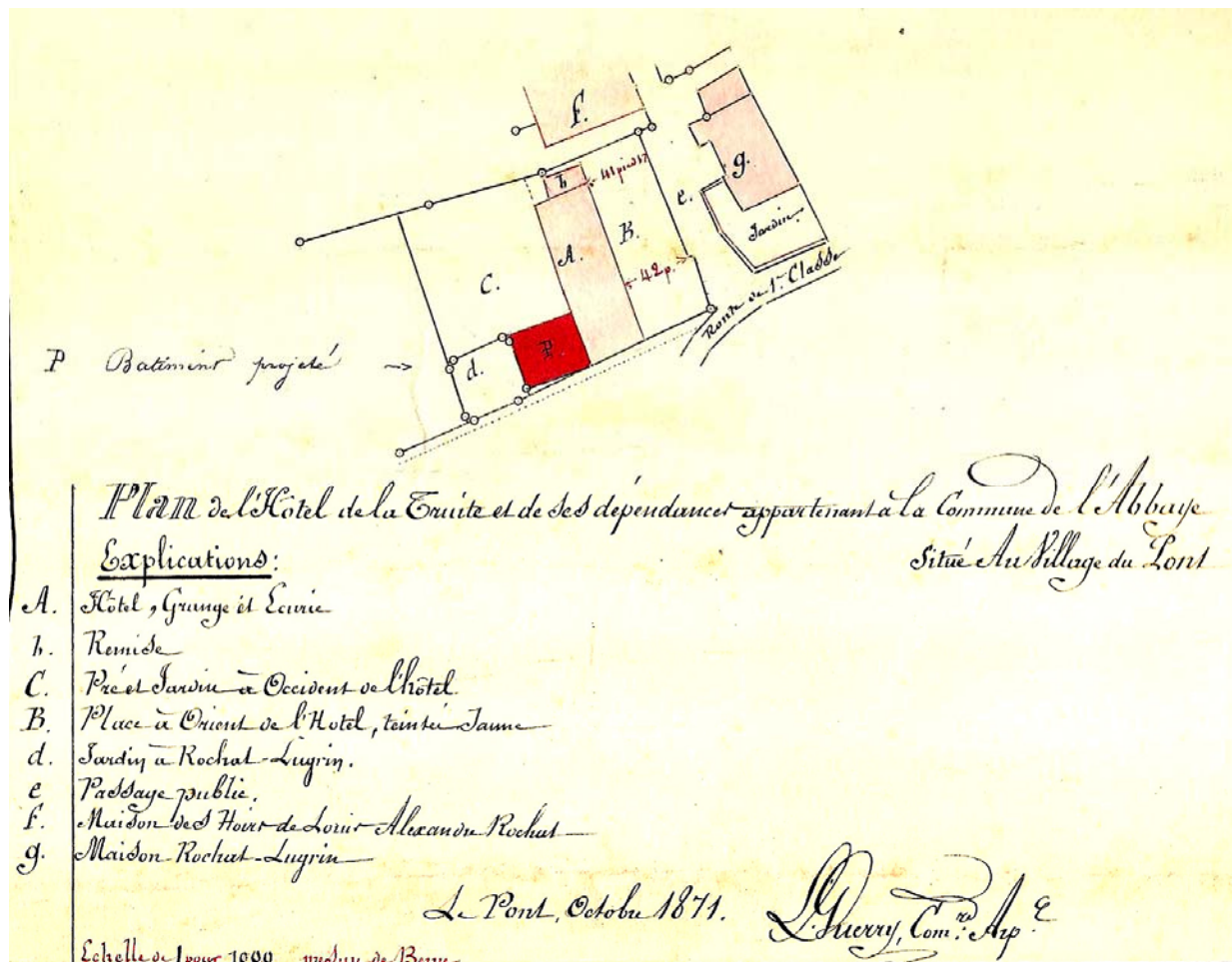
La nouvelle écurie serait mieux placée où est la cave. Elle se trouverait en communication directe et facile avec la grande écurie et avec la grange. Le dessus de la nouvelle cave servira de réduit ou de remise. Il y aurait quelques bouts de mur à repier, mais c'est peu de chose.

Les latrines seront établis au-dessus et se trouveraient isolées des appartements. Le corridor actuel qui y conduit pourrait être conservé. Cependant il y aurait avantage à faire ce passage direct en prenant sur la chambre no 1. Cette chambre serait endommagée, il est vrai, mais ce qui resterait pourrait encore être utilisé au moyen d'un faux jour.

Cette question m'a paru importante et mérite d'être examinée. Aussi je n'ai pas cru devoir faire des plans complets sans auparavant avoir soumis les préliminaires à votre examen.

Aussitôt cet examen terminé, je complèterai ce travail d'après vos décisions et serai à votre entière disposition.

Veuillez, Monsieur le Syndic et Messieurs, agréer l'assurance de toute ma considération.



ACA, JB17

ACA, JB18, devis relatif à l'établissement de nouvelles archives pour la commune de l'Abbaye. Curieusement celles-ci se trouveraient fixées à l'Hôtel de la Truite. Nul doute qu'il ne s'agisse que des archives de la Justice de Paix et non de la commune en entier.

ACA, JB19, comptes des dépenses faites pour l'exécution des travaux de constructions de dépendances de l'Hôtel de la Truite au Pont, agrandissement et restauration du dit Hôtel en 1873-1874, ouvrages exécutés par Mr. Durmath, entrepreneur.

ACA, JB20, devis pour l'installation d'une cuisine au Pont, s.d., même époque que ci-dessus ?

¹⁰ JB 16.

ACA, JB21, restauration et agrandissement de l'Hôtel de la Truite au Pont, toisé définitif des travaux exécutés en 1873-1874 par L. Durmath, entrepreneur. Total de 39 001.96

ACA, JB29, 1872-1877, affaire Antony Rey, tenancier, non paiement de la location, 19 pièces.

ACA, A11, du 8 juillet 1876 – conditions de vente Hôtel de la Truite –

Il est fait lecture des conditions de vente de l'Hôtel de la Truite au Pont. Ces conditions, après avoir été modifiées en divers articles, sont admises dans leur ensemble et seront retournées au notaire Capt pour les mettre au net et ensuite les soumettre à la ratification du Conseil d'Etat pour ce qui concerne les prestations que doit la commune comme chef-lieu de Cercle concernant la Justice de Paix.

ACA, A11, du 29 juillet 1876 – vente des deux hôtels de la commune –

La municipalité se transporte ensuite au Pont pour procéder à la mise en vente de l'Hôtel de la Truite. Cet immeuble est publié au prix de Frs. 45 000.-. Aucune surenchère n'y étant faite après l'enchère, une offre de Frs. 42 000.- est faite par Edgar Rochat.

La Municipalité rentre à l'Abbaye pour procéder à la vente de l'Hôtel de Ville, lequel est publié au prix de Frs. 25 000.- et aucune surenchère ni offre n'étant faite... (pas de suite sur le registre).

ACA, A11, du 6 août 1876 – vente d'hôtel non ratifiée et préavis au Conseil –

Il est déposé sur le bureau les procès-verbaux de vente des deux hôtels de la commune. L'offre pour l'acquisition de l'Hôtel de la Truite au Pont n'est pas ratifiée et un préavis de non ratification est voté pour être soumis au Conseil communal, en demandant la convocation de ce corps pour le jeudi 10 courant.

ACA, B2, du 10 août 1876

Le deuxième objet à l'ordre du jour est le dépôt sur le bureau des résultats de l'enchère du 29 juillet dernier des deux hôtels de la commune. L'enchère de l'Hôtel de la Truite avec les prestations qui y sont attachées comme chef-lieu de Cercle a produit 42 000. – La Municipalité, par son office du 7 août courant, propose la non ratification.

A la votation par appel nominal, le Conseil communal vote la non ratification par 22 voix sur 29 votants.

ACA, JA30a, du 29 juillet 1876, notaire Capt – vente de l'Auberge du Pont,
soit Hôtel de la Truite –



Procès-verbal de vente

_____ de _____
L'Hôtel de la Truite au Pont.

Du 29 juillet 1876.

Du 29 juillet 1876.

N^o 300



N^o 3895.

Par devant John Capt, notaire au district de la Vallée, domicilié au Sentier.

A l'Hôtel de la Truite au Pont le samedi vingt-neuf juillet mil huit cent septante-six, dès les deux heures de jour.

Comparaît la Municipalité de la Commune de l'Abbaye réunie en corps au complet des ses membres sous la présidence du Syndic Auguste-David Raymond, domicilié à l'Abbaye.

Laquelle Municipalité fait procéder à la vente aux enchères publiques de l'Hôtel de la Truite et ses dépendances appartenant à la dite Commune de l'Abbaye, et se composant des immeubles suivants.

Au territoire de l'Abbaye.

Articles du Cadastre	Plan	Contenance	Description
3 du 2	20. 19	à occident	Au Pont, maison d'habitation servant d'auberge de trois ares vingt-deux centiares soit trente-sept toises cinquante pieds.
du 19 ²⁵	18 au milieu oriental		
du 3 du 2	du 20	Au Pont, adjonction à la maison d'auberge de vingt-huit centiares soit trois toises vingt pieds.	Au Pont, place de trois ares huitante-cinq centiares soit quarante-quatre toises huitante pieds.
du 19 ²⁵	du 19		
du 2	du 19	à orient et nord	Au Pont bâtiment servant de remise, grange et écurie d'un are huitante-sept centiares soit vingt-une toises soixante-quatre pieds.
du 19 ²⁵	du 18	au nord	
du 19 ²⁵	du 18	Au Pont, pré de quatre cent soixante-quatre toises soit trente-neuf ares nonante centiares.	Au Pont, pré de cinq ares huitante-huit centiares soit soixante-huit toises trente-six pieds.
du 17 ⁶⁵	du 2		
977	91	22	Au Pont, jardin d'un are soixante-trois centiares soit dix-neuf toises.
19 ²⁵	91	18	
19 ³⁵	91	21	

Conditions des enchères.

Article premier.

La vente a lieu en bloc pour tous les immeubles, la Commune vendeuse ne s'oblige à aucune garantie et ne pourra être recherché au sujet de la différence en moins des superficies indiquées d'après le cadastre, ni au sujet des servitudes dont les immeubles pourraient être grevés.

Aucune surenchère inférieure à cent francs ne sera admise.

Article deuxième.

La Commune vendeuse se réserve la propriété du Bâtiment servant au logement de la pompe à incendie, ce bâtiment devra être enlevé par la dite Commune et à ses frais dans le terme de cinq ans, toutefois le sol sur lequel est construit ce bâtiment fait partie de la vente.

Article troisième.

L'adjudicataire fournira sance tenant une cautionnement solidaire de deux personnes agréées par la venderesse.

Article quatrième.

L'acquéreur paiera comptant les vins au trois pour cent du prix de vente et trente francs d'échute.

Article cinquième.

Les immeubles exposés en vente sont affermis à Edgar Rochat, aux termes d'un contrat de bail du vingt-trois septembre mil huit cent septante-trois, le bail étant résolu par la vente. L'acquéreur est chargé de prendre avec le fermier les arrangements convenables et de l'indemniser s'il y a lieu.

Article sixième.

La Commune de l'Abbaye, dont le village du Pont est chef-lieu du Cercle de ce nom, est tenue, vis à vis de l'Etat de Vaud, à fournir divers locaux qui ont été aménagés dans l'Hôtel exposé en vente.

Les locaux sont:

Salle de Justice de paix, salle d'attente, salle d'information, deux cellules pour les prisons, local pour les archives du cercle, locaux pour assemblées électorales et pilier public.

En conséquence, l'acquéreur est mis en lieu et place de la Commune de l'Abbaye pour la fourniture et le maintien de ces locaux dont l'aménagement, le chauffage et l'éclairage, devront toujours être conformes aux exigences de l'Etat de Vaud, et à l'entière charge du dit acquéreur, toutefois, comme la Commune continuera à être responsable vis à vis de l'Etat de Vaud pour l'exécution des prestations prémentionnées évaluées au chiffre capital de dix mille francs, l'acquéreur la garantira au moyen d'une affectation hypothécaire en premier rang sur la portion du bâtiment renfermant les locaux réservés jusqu'à concurrence du dit chiffre de dix mille francs et suivant un plan qui sera dressé et annexé à la minute de cet acte hypothécaire.

Article septième.

La Commune venderesse réserve la ratification du Conseil Communal et du Conseil d'Etat, les décisions de ces autorités seront communiquées immédiatement à l'acquéreur.

Article huitième.

L'instrumentation de l'acte définitif de vente aura lieu dans le délai de trois mois par les soins du notaire soussigné et à première réquisition de la Commune venderesse, sans préjudice au délai de six mois fixé par la loi pour la prescription des promesses de vente d'immeubles.

Article neuvième.

L'entrée en jouissance aura lieu le premier avril prochain.

4 1/2 %

prochain et le prix de vente produira intérêt au taux annuel du cinq pour cent dès cette époque. *

Article dixième.

Le prix de vente sera payé comme suit:

Un quart comptant en passant l'acte définitif de vente.

4 1/2 %

Les trois autres quarts par trois actes de revers de chacun un quart de ce prix au terme de trois, six et dix ans, produisant intérêt au cinq pour cent l'an.

Ces actes de revers seront solidairement garantis par le cautionnement mentionné à l'article troisième.

Article onzième.

Aucune surenchère ne sera admise après que l'adjudication aura été prononcée.

Il est fait lecture des conditions qui précèdent:

Puis il est procédé aux publications au chiffre estimatif de **quarante-cinq mille francs**, aucun amateur ne se présente.

A la demande d'un amateur il est procédé à de nouvelles enchères.

L'Hôtel de la Truite et ses dépendances soit le total des immeubles exposés en vente est adjugé au prix de **quarante-deux mille francs** à Edgar Rochat, maître d'Hôtel, sous le cautionnement solidaire de Gustave Rochat, maître de poste, Ami Rochat, maréchal et Henri Rochat, boulanger, tous domiciliés au Pont, et Louis-Aimé Rochat, Procureur Juré au Pontier.

(signés) Edgar Rochat, Gustave Rochat, A. Rochat, Henri Rochat, boulanger, L. A. Rochat,

Le présent procès verbal a été lu, approuvé puis clôturé par les signatures des requérants et du notaire.

Au Pont le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-six.

La minute est signée.

P. Guignard P^r; Ad. Raymond Syndic, J. Capt not^r.

Pour expédition conforme



J. Capt
Not^r

Note : cette vente, qui devait se faire en parallèle avec l'Hôtel de Ville de l'Abbaye, la commune de l'Abbaye pensant de cette manière se dessaisir de ses deux lieux publics, ne fut finalement pas agréée, probablement par le Conseil communal. Nous la reproduisons cependant telle qu'elle fut libellée, car elle situe mieux qu'aucun autre document les situations exactes, géographique et juridique, de la Truite en ces années bientôt charnière du village du Pont, avec l'arrivée proche des Glacières, mais surtout avec l'installation à l'époque déjà souhaitée d'un chemin de fer.

L'écriture du notaire John Capt, ou de son premier scribe, étant d'une lisibilité totale, nous n'avons pas cru devoir retranscrire ce magnifique document.

ACA, JB22, du 17 novembre 1877, Ferdinand Grivat, maître menuisier domicilié aux Bioux, vient de poser des contrevents neufs à l'Hôtel de la Truite au Pont.

ACA, JB23, 1887, métré et devis d'une salle contiguë à l'Hôtel de la Truite au Pont, par G. Duvoisin, ingénieur.

ACA, JB24, devis concernant les réparations à exécuter à l'Hôtel de la Truite ainsi que la construction d'un hangar pour les pompes, par H. Berney, d'Yverdon, du 5 mai 1888.



L'Hôtel de la Truite vers 1880. Des modifications ont très certainement été apportées à la bâtisse vers 1876 qui concerne surtout la façade principale donnant sur la place et qui a dut être prolongée direction montagne.



De telle manière que l'Hôtel de la Truite est devenue une bâtisse imposante qui a acquis la physionomie qu'on lui connaît encore aujourd'hui. Les portes des caves sont dissimulées par un appendice peu gracieux apposé contre le pignon. Nous découvrons ici Edgar Rochat et un attelage prêt au départ pour aller promener quelque important personnage dans les environs du village du Pont.



Les successeurs d'Egar Rochat, tenanciers à l'Hôtel de la Truite (selon l'Indicateur vaudois) :

1906 François Andrey¹¹



HOTEL DE LA TRUITE ≈ A proximité de la Gare
Chemin de fer Pont-Vallorbe

tenu par
FRANÇOIS ANDREY
LE PONT
+ VALLÉE DE JOUX (SUISSE) +

Restauration — Table d'hôte
Guides à l'hôtel - Portier à tous les trains
Bateau à vapeur - Petits bateaux
Voitures.

Excursions : Dent de Vaulion, Le Mont
Tendre, Le Mont d'Or, Sources de l'Orbe,
Les Grottes aux Fées, Chaudières
d'Enfer.

M. Doit

Le 190

6	Supers à 2, 20.	13	20.
5	lignes à 1, 20.	6	-
		Fr. 19, 20	

Sentier. — Imp. Jules DUFUIS

¹¹ Selon entêtes de papier-facture et carte de correspondance, documents malheureusement non datés. François Andrey aurait donc été le successeur immédiat d'Edgar Rochat

1910 Ernest Debaillets

HOTEL DE LA TRUITE
Tenu par **Ernest DESBAILLETS**
(Vallée de Joux) * **LE PONT** * (Vallée de Joux)

M _____ Doit _____
Chambre N° _____

Le	190	
3 litres Ricq.		3 60
8 Loupers a 1.75		14 -
3 litres de vin		3 60
3 Cafés liqueurs		3 40
1 litre Ricq.		1 20
		57 24.80

Acquitté avec remerciements le **14 Juin 190**
E. Debaillets

1911¹² Gustave Martin, reste locataire jusqu'en 1919. Fait sa publicité dans le guide de 1911 : lumière électrique, chauffage central, pension depuis 6 francs, restauration à toute heure. Gustave martin, Le Pont.

HOTEL DE LA TRUITE
TENU PAR GUSTAVE MARTIN
(Vallée de Joux) = **LE PONT** = (Vallée de Joux)

M Hannou du Pont Doit _____

Le	191	
16 litres a 3		48
95 Cafa a 25		32 25
4 litres a 3		12 -
10 limonades a 1		10 -
6 frag a 0.50		3 -
55 Cafa a 35		19 25
3/10 Ricq.		4 50
		124.00

¹² Selon la brochure touristique sur le Pont de 1911

HOTEL DE LA TRUITE

LE PONT

VALLÉE DE JOUX

L. CLOUX-GUOX

Le Pont,

le 25 Mars 1922

M Administration du Pont Doit

Collation petit table		
3 litres	9	
11 litres	6	60
Collation soc. et chant		
8 cafés	3	20
14 litres	42	
appétitifs	15	30
49 banquets	245	
10 boute. vin bl	22	
18 " " rouge	36	
6 siphons	3	
5 Romand	4	
8 litres	24	
62 cafés lig.	37	20
27 boute. Haffoin	102	60
(1 coin par M. Mouquin)	3	80
	552.	74
Admise en séance de		
l'administration au 6 avril 1922		
A. Rochat, secrétaire.		

Cloux-Guex, 1920.

1924 Emile Burkli-Meichtry



En 1933 S. Meichtry-Henriod, tenancier de l'Hôtel de la Truite, fait une offre d'achat de 100 000.-, offre toujours maintenue en 1934. En 1935 le même renonce à l'achat mais par contre reste amateur pour la location.

1937 Roger Lehmann. La famille est installée dans la place. Elle y reste encore trois quarts de siècle plus tard, en 2009.



Hôtel de la Truite
LE PONT
Téléphone 8 33 99 Mme Roger Lehmann

M. DOIT

kv. 8. 57.



HOTEL DE LA TRUITE
1342 LE PONT
Tél. (021) 85 11 31

D. Lehmann, propr. au bord du lac de Joux

Table	Date
-------	------

1945, réfection de la salle de justice.

1948, annonce pour vente de l'Hôtel. Une promesse de vente est faite par la commune à Mr. Roger Lehmann. Prix : 165 000.- La vente est officialisée le 15 janvier 1949, d'un même capital.

Des servitudes diverses grèvent encore cependant l'Hôtel de la Truite, en particulier en ce qui concerne la geôle et la salle de Justice de Paix. La servitude concernant la geôle est rachetée en 1966.

L'Hôtel de la Truite avait vu l'installation du chauffage central en 1905-1908.

D'autres hôtels

Mis à part le Grand Hôtel et la Truite, d'autres établissements méritent notre attention.

Le guide officiel: Jura vaudois (Suisse), Les Vallées de l'Orbe et de Joux, guide illustré, paru en 1905, dans ses pages vertes, fait état de nombreux établissements hôteliers, outre les deux dont nous venons de parler :

- Hôtel de Tempérance – Le Pont, Jules-Samuel Rochat. Restauration à toute heure. – voitures sur désir. Menuiserie et ébénisterie – Réparation de luges. Etablissement dit Café de Tempérance dans l'IV de 1905, avec comme réclame : Salle à manger au premier étage. Pension. Consommations de premier choix. Lait chaud.
- Saisons d'été et d'hiver Le Pont, Vallée du Lac de Joux. - Villa Les Accacias, J.-L. Rochat propriétaire – Villa Les Lilas, F.-L. Rochat, propriétaire – Villa Les Pommiers, A. Rochat, propriétaire¹³ – Villa Le Sapin, Meylan & Cie, propriétaires. Chambres et appartements complets. Confort moderne. Eau de source. Chauffage. Lumière électrique. Recommandé aux familles, arrangements particuliers.
- Le Pont.- Café du Lac, Vve Godefroi Rochat. Consommations de premier choix.- restauration. Spécialité de fondues au fromage.
- Le Pont. Pension Mon Désir. Ouverte toute l'année. Téléphone. Confort. Belle vue. Prix à partir de 5.- par jour. Lumière électrique.

Il ne fait aucun doute que le tourisme au Pont est en plein développement. Cette profusion d'établissement d'accueil correspond naturellement aux belles heures du Grand Hôtel du Lac de Joux. Les touristes sont suffisamment nombreux pour remplir tous les bâtiments s'étant fait une spécialité de l'industrie des étrangers.

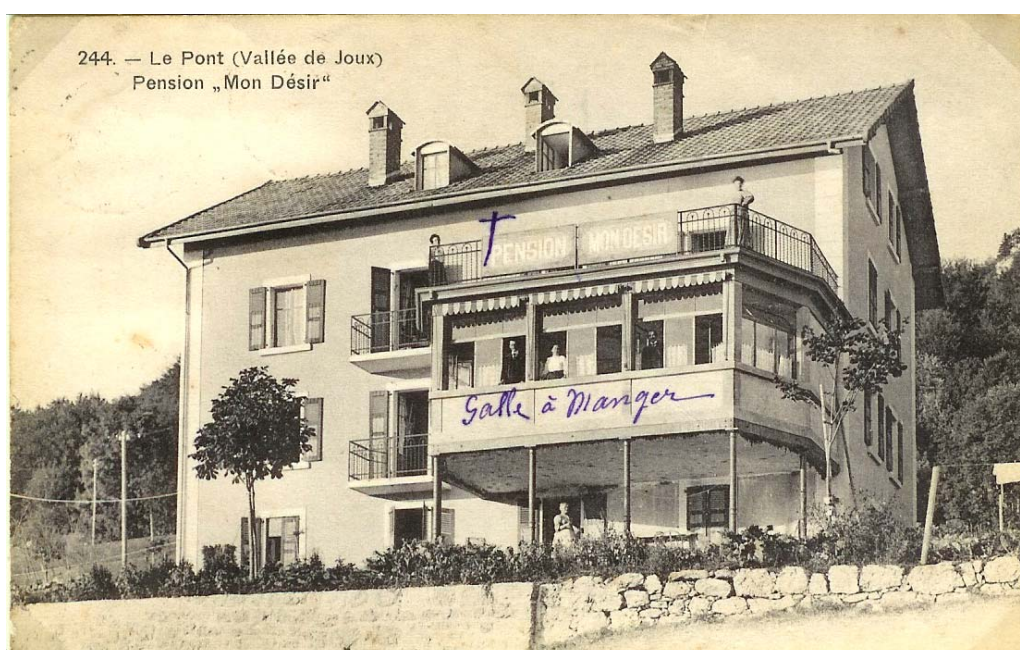
L'un de ces établissements mérite une attention particulière, la pension « Mont Désir » dont l'histoire néanmoins reste un peu floue.

¹³ Il s'agit en fait de la maison de la poste possédée par le dit Alexandre rochat

Fait sa réclame certes déjà en 1905. Apparaît dans l'IV de 1910 sous la désignation générale de *Pensions pour étrangers*. Pension Mon Désir, Lehmann Emile.

Sur une carte postale panorama couleur postée le 2 VII 1905 – elle peut donc être antérieure de quelques mois ou d'une ou deux années – apparaissent deux bâtiments qui constitueront plus tard l'Hôtel Mon Désir. S'agit-il, pour le second bâtiment, à droite, aussi d'une pension de famille que l'on retrouverait sous l'un des dénominations ci-dessus, soit Les Accacias, Les Pommiers, Le Sapin, Les Lilas ?

Toujours est-il que très bientôt on découvre le bâtiment de droite qui se voit agrandi par une véranda du côté du lac, avec l'enseigne Pension Mon Désir. Nous sommes peut-être vers 1910.



Et bientôt transformation complète de l'établissement. Emile Lehmann rachète le bâtiment de droite qui avait été très exactement similaire au sien, établit un pont entre les deux bâtisses avec adjonctions de toits, de balcons et de vérandas divers. Le tout offre un bâtiment volumineux et bien caractéristique du Pont où seront un jour bientôt accueillis les réfugiés belges, en 1916, conséquence directe de la première guerre mondiale.



Cet hôtel-pension est dit « maison française » sur l'IV de 1920. Il est d'une capacité de 65 lits.

Sur l'IV de 1925, concernant le même établissement, on pouvait lire : Lehmann Emile, Hôtel-Pension « Mon Désir », créé en 1904 (65 lits), membre des Touring-Club français et suisse, R. téléphone no 12.

L'Hôtel « Mon Désir » reste exploité par Emile Lehmann au moins jusqu'en 1940. En 1945 il est géré par Mme Vve Lehmann Emile. Pour la suite il reste toujours entre les mains de la famille Lehmann sans qu'on ne sache à quelle cette bâtisse devint simple maison locative.

Le Moderne Hôtel-Pension, propriété ou gérance de J.-Ls Rochat, qui put être autrefois exploité sous la dénomination de Hôtel Les Acacias – il aurait alors été construit vers 1904 lui aussi, apparaît sous cette nouvelle dénomination en 1915. C'est une bâtisse certes de prestige moindre que les trois précédents, mais doté d'un charme certain.

La bâtisse fut massacrée dans les années septante par son propriétaire de l'époque qui lui fit des adjonctions esthétiquement très contestables, et même ici le terme d'horreur ne serait pas déplacé !



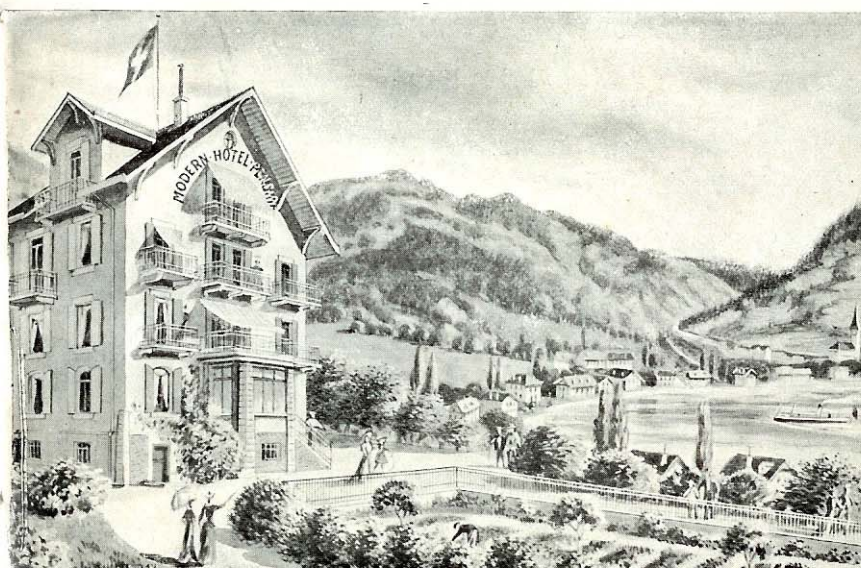
Le moderne-Hôtel-pension fit aussi sa réclame dans le guide de 1911 :

Hôtel de la Truite ouvert toute l'année.

Lumière électrique. Chauffage central
Pension depuis 6 francs

RESTAURATION A TOUTE HEURE

Gustave Martin, Le Pont.



1025 m. d'altitude **Le Pont** Vallée de Joux (Vaud)

STATION D'HIVER — SÉJOUR D'ÉTÉ

MODERN-HOTEL-PENSION

50 Lits

Pension de famille de premier ordre. Maison réunissant le dernier confort. — Situation au midi. — Vue sur le lac. — A proximité de grandes forêts de sapins. — Prix très modérés.

Se recommande G. INGOLD.

Certaines bâtisses dont nous ne parlerons pas ici, située du côté oriental du Pont, nouveau quartier du bord du lac, immédiatement au-dessous du Grand Hôtel du Lac de Joux, purent jouer le rôle de pension, peut-être sous l'une ou l'autre des dénominations données plus haut. Elles furent toutes construites à la même époque, soit vers 1904-1905.

Parlons café. Au XIXe siècle, outre l'Hôtel de la Truite dénommé de telle manière au moins dès 1857, on trouve cette même année Samuel Rochat cabaretier à l'Etoile. Nous ignorons la position de cet établissement public dans le village.

En 1895 Godefroy est cafetier. On retrouve cet établissement en 1901 tenu par Veuve Godefroy, et enfin en 1905 où la désignation de Café du Lac lui est donnée.

Un siècle plus tard, en 2009, le Café du Lac est toujours en fonction, collé à la route, mais face au lac, tenu par Roberto et Sylviane Biaggi.

Le café du Tilleul apparaît dès au moins 1905, tenu par Bornand frères. Ce café se trouvait à proximité immédiate de l'ancienne église, puis bientôt de la Grande Salle, position actuelle de la boucherie Jean-Michel Rochat.

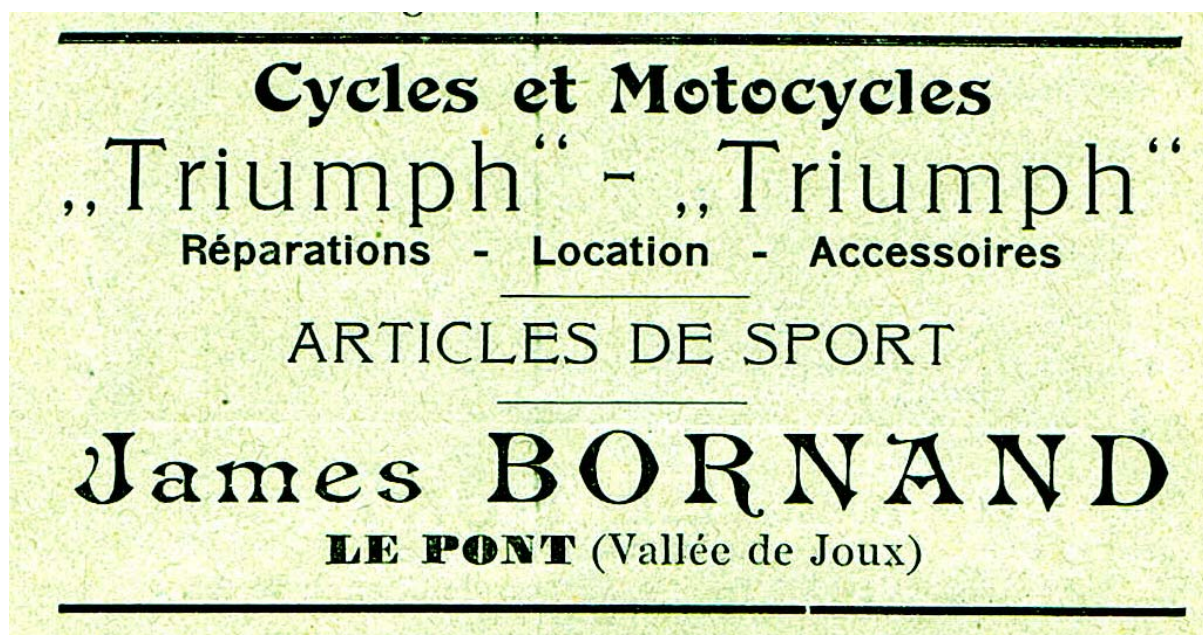
Café du Tilleul tenu en 1915 par Charles Haeffliger. En 1920 par Jean Fantoli qui eut aussi l'occasion de posséder une entreprise de gypserie et peinture. Le Café du Tilleul disparaît dès avant 1925, remplacé probablement par la boucherie Rochat.

Ce café portait bien son nom, puisque placé à l'ombre d'un monumental tilleul qui apparaît sur toutes les photos de l'époque, nous masquant malheureusement la façade de cet établissement. C'est probablement déjà cet arbre imposant qui apparaît sur la gravure Devicque de 1852, alors même qu'aucun tilleul n'est encore visible du côté de l'Hôtel de la Truite. A juste raison, puisque cet autre tilleul, toujours bien vivant en 2009, apparaît très jeune sur une photo de 1880, ayant probablement été planté entre 1852 et 1870.

Le Café du Tilleul au Pont

Selon l'Indicateur vaudois, le café aurait offert ses premiers services avant 1910 et aurait fermé ses portes après 1920.

Le propriétaire, avant nous semble-t-il de lancer son débit, aurait été dans la vente de véhicule à moteur. Le prouve cette réclame dans le Guide de 1905 :



Café du Tilleul
BORNAND FRÈRES

LE PONT
VALLÉE DE JOUX

Le Pont, le 190

L. Lameau du Pont
à Margot H. fermière à Bussy-Mougeon Doit

Reçu

25/4/02

Réparation au four de boulangerie d'après devis, partie métal neuve	fr	132.00
Démolition du vieux dallage		20.
Pose de la porte		2.00
Plus-value pour exhaussement du dallage neuf, de 3 fm sur l'ancien		5.00

Approuvé le 25 Avril 1902
Pour le Président de la Société Louis Rochat feu Fetail 159.00
David
Le Bourcier est prié de signer la présente note
M. C. Rochat

Cette facture prouve l'activité du café pourtant avant cette date, soit ici en 1902. Les deux frères Bornand auraient donc eu plusieurs activités en même temps. Le Café du Tilleul n'étant pas signalé par l'Indicateur vaudois, on peut donc affirmer que cet établissement fut créé en 1902.

CAFÉ DU TILLEUL
Bornand frères, Le Pont
VALLÉE DE JOUX

M. le Maire de Pont *Doit*

		FR.	C.
<i>quin</i>	<i>6</i>		
	<i>Pour la montée des genévins</i>		
	<i>14 litres nouveau a 0,70</i>	<i>9 80</i>	
	<i>fromage</i>	<i>9 40</i>	
	<i>pain</i>	<i>2 00</i>	
	<i>Total</i>	<i>22 30</i>	
<i>Admise en séance d'Administration</i>			
<i>le 23 juillet 1906</i>			
<i>Pour le secrétaire</i>			
<i>J. L. Kochat</i>			

Sautier, — Im. Jules Dumoulin



Une des plus anciennes photos du village du Pont, connue- Vers 1890. Elle ne peut donc montrer un café du Tilleul en activité. Elle permet néanmoins de situer le bâtiment qui se trouve à gauche de l'église, cette grande maison démolie on ne sait à quelle époque pour voir se reconstruire l'ancienne boucherie Rochat. On raconte qu'il y avait autrefois, quand l'église fut désaffectée, une porte qui permettait de passer directement de cette bâtisse devenue local des sociétés au café du Tilleul voisin ou adjacent. Il n'y avait donc pas beaucoup de pas à faire, après une bonne transpiration en ce qui concerne les gymnases du village, pour aller se faire passer le goût de la poussière par quelque boisson favorite !

JAMES BORNAND
Café du Tilleul

LE PONT
VALLÉE DE JOUX
RESTAURATION

1909

I. N° 47

Le Pont, le 19 Mai 1909

pour répondre à votre lettre

M. à l'Administration du Hameau
du Pont

Monsieur le Président & Messieurs

Où la présente je viens demander
à l'Administration de me accorder l'autorisation
d'établir un réservoir dans le second bas
de la fontaine vers l'ancien Tilleul
pareil à celui établi dans la fontaine
vers la Croix.

Ceci me ferait bien servir n'étant
pas placé pour en placer un ailleurs.

Comptant sur votre obligeance
je vous prie de recevoir mes bons saluts

James Bornand

On ose espérer que le village ne donna pas son accord. Des poissons dans la fontaine, bigre, voilà qui ne va pas faire l'affaire de ces dames qui y lavent encore leur linge à l'époque. Et puis on le sait, les vaches n'aiment pas beaucoup se désaltérer avec une eau qui a le goût du poisson !

Café-Restaurant du Tilleul

LE PONT

Pension — Restauration à toute heure

Grande Salle — Billard — Terrasse

Se recommande.

James Bornand, propriétaire

Réclame de 1911 dans la publication touristique publiée par la Société de Développement du village.



Le gros tilleul qu'il y avait devant la maison où œuvraient les frères Bornand donna le nom à l'établissement. Ci-dessus le Pont vers 1890, ci-dessous vers 1910, alors que le clocher de l'église a été démoli.



Le Tea-Room Sur-les-Quais, au Pont

Ce fut tout d'abord La Huchette. L'établissement fut lancé au milieu des années huitante par Georges-Henri et Hélène Aubert qui venaient de racheter du village du Pont ce qui constituait autrefois la boulangerie au rez, et les écoles au premier, puis bientôt encore au deuxième étage.

Le Tea-Room fut ensuite repris par Adéla et Luc Ramu. D'autres tenanciers suivront. Voir sur internet.

Le Tea-Room a donc pris la place de l'ancienne boulangerie. Celle-ci partie intégrante du bâtiment depuis sa construction vers 1850.

Il convient au passage de se souvenir de quelques-uns de ces professionnels du pain.

Almanach-Annuaire du Val de Joux, 1895 & 1896. Aubert César, boulanger-pâtissier.

Indicateur vaudois :

1901 : Aubert César

1905 : Beutler Ernest – RoCHAT Edouard

1910: Idem

1915: Idem

1920: Idem

1925: Beutler Ernest – Pellegrinelli.

Nous devons avouer que si nous savons placer l'une des deux boulangeries, la seconde nous échappe, à moins que ce ne soit tout simplement à la boulangerie actuelle Golay.

1929 : idem à 1925.

1930 : idem

1934 : Beutler Ernest – Suter

1935 : Beutler Ernest – RoCHAT Th.

1937: idem

1940: Piguet René – dans le bâtiment qui nous concerne – Testuz-Berney Robert

1945 : Candaux Georges – Piguet René

1950 : Piguet René – RoCHAT Gérard (boulangerie actuelle Golay)

1955 : Piguet René – RoCHAT Gérard

1960 : Piguet René – RoCHAT Gérard

1965 : Piguet René – RoCHAT Yvan

1970 : Piguet René – RoCHAT Yvan

1975 : Piguet René – RoCHAT Yvan

1980 : Piguet René – RoCHAT Yvan

1985 : RoCHAT Yvan

1990 : RoCHAT Yvan.

Aujourd'hui : Olivier Golay-Joao.

Hommage à tous ces panetiers locaux.



Ecole et boulangerie font bon ménage sur tous les anciens clichés.



La classe primaire-supérieure en 1932. A gauche la boulangerie avec la patronne qui guignotte toute cette belle jeunesse.



L'ancien bâtiment école-boulangerie le 30 avril 2014.

Le Café du Lac au Pont

On en a déjà parlé en d'autres lieux, mais il convient de revenir sur cet établissement typique de la Vallée de Joux. Tentons d'en retrouver les premières traces.

Le Manuel du Voyageur de 1857 – publié aussi sous le titre : Indicateur général du Canton de Vaud, guide statistique et commercial, 1850-1856 -, nous donne comme débits pour le Pont :

Rochat Samuel, distillerie de gentiane. Il nous semble avoir lu quelque part qu'il était aussi cabaretier. Voir notamment le livre sur la gentiane paru en 2013.

Rochat, Sl, cabaretier à l'Etoile. Est-ce le même ?

Roy, frères, aubergistes à l'Hôtel de la Truite.

Le dictionnaire du canton de Vaud de 1888 ne nous donne qu'une seule indication concernant les tenanciers d'auberge : *Hôtel de la Truite tenu depuis 1873 par Edgar Rochat.*

En apparence pas d'autres bouchons au Pont, mais on sait que cette publication est fort incomplète et qu'il ne faut pas trop s'y fier.

Almanach-Annuaire du Val de Joux, version de 1895 :

Rochat Edgar, Hôtel de la Truite. Commerce de bois et vacherins.

Rochat Godefroy, cafetier. A notre avis il s'agit du patron du futur Café du Lac, ce que nous éluciderons plus bas.

Almanach-Annuaire du Val de Joux, version de 1896 :

Rochat, Edgar, Hôtel de la Truite, Pension d'étrangers. Commerce de bois et vacherins.

Rochat Godefroy, cafetier.

Indicateur vaudois :

1901 : *Rochat Edg. Hôtel de la Truite – Rochat Godefroi, veuve*

1905 : *Bornand frères, café du Tilleul – Rochat Edg. Hôtel de la Truite – Rochat Godefroi, veuve.*

1910 : *Bornand frères, café du Tilleul – Desbaillets Ernest, hôtel de la Truite – Rochat Godefroi veuve - Rochat Jules-S. café de Tempérance.*

1915 : *Martin Gustave, hôtel de la Truite – Haefliger Charles, café du Tilleul – Rochat, Vve de Godefroi, café du Lac – Rochat Jules-S., café de tempérance -.*

1920 : *Cloux-Guex, hôtel de la Truite – Fantoli Jean, café du Tilleul – Rochat Vve de Godefroi, café du Lac.*

1925 : *Burkli Emile, hôtel de la Truite – Rochat, Vve de Godefroi, café du Lac.*

1929 : *Burkli Emile, hôtel de la Truite – Rochat, Vve, café du Lac.*

1930 : *Burkli Emile, hôtel de la Truite – Rochat Vve de Godefroi, café du Lac.*

1934 : *Meichtry H., hôtel de la Truite – Rochat Anna, café du Lac.*

1935 : *Meichtry S., hôtel de la Truite – Rochat Anna, café du Lac.*

1937 : *Lehmann Roger, hôtel de la Truite – Rochat Anna, café du Lac.*

1940 : *Café du Lac, Rochat Anna – Hôtel de la Truite, Lehmann Roger*

Nous abandonnons ici l'Hôtel de la Truite qui reste encore aujourd'hui dans les mains de la famille Lehmann.

1945 : *Café du Lac* Rochat Anna.

1950 : *Café du Lac*, Mouquin René.

1955 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Hôtel du Lac de Joux*, Laval J. propr.-dir.

1960 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Hôtel du Lac de Joux*, Ascona S.A. – *Tea-Room « L'Aurore »*, Kämpf Alfred -.

1965 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simond G. – *Aurore* -.

1970 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simond G. – *Aurore*

1975 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simond G. –

1980 : *Café de l'Aurore*, Kaempf Alfred – *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simon G. –

1985 : *Café de L'Aurore*, Kaempf Alfred – *Café du Lac*, Martin Jacques – *Café du Molendruz*, Simon G.-

1990 : *Café du Lac*, Martin Jacques – *Café du Molendruz*, Kehrli Jean-Claude – *Tea Room* Aubert Hélène.

A placer sur les années suivantes, selon une réclame : *Restaurant du Lac*, *Sur-les-Quais Lac de Joux* Jacky et Delphine Wermuth, tandis que l'épicerie *Tea-Room* est devenue « *La Huchette* ».

Et que nous apprend cette fastidieuse liste quant au *Café du Lac* ? Que cet établissement pourrait bien avoir commencé avec Godefroy Rochat, et cela au plus tard en 1895. Que son épouse a pris la succession pour rester à la barre jusque vers 1930. L'établissement a pris son nom de *Café du Lac* en 1915 au plus tard.

Vint Anna Rochat de 1934 à 1945 environ. Suivit René Mouquin, jusqu'en 1980. Remplacé par Jacques Martin qui tint la barre jusqu'en 1990 environ. Remplacé par Jacky et Delphine Wermuth et enfin par Sylviane et Roberto Biaggi, actuels tenanciers.

Coincé qu'il est entre les maisons faisant face au lac, il n'a jamais donné lieu à des photos d'un intérêt particulier, tout au moins aucune de celles-ci n'est parvenue à notre connaissance, ce que naturellement nous ne pouvons que regretter.



Le Café du Lac figure dans cette lignée de maisons situées au bord du lac, mais sans se signaler vraiment. La seule photo que nous puissions vous proposer est donc un cliché tout ce qu'il y a de plus récent., c'est-à-dire de hier, 30 avril 2014.



Chez Kaempf au Pont, ou quand l'Aurore se signale

Voici la même matière que pour le restaurant du lac à propos d'un débit dont on a déjà parlé de manière succincte en d'autres lieux.

Le Manuel du Voyageur de 1857 – publié aussi sous le titre : Indicateur général du Canton de Vaud, guide statistique et commercial, 1850-1856 -, nous donne comme débits pour le Pont :

Rochat Samuel, distillerie de gentiane. Il nous semble avoir lu quelque part qu'il était aussi cabaretier. Voir notamment le livre sur la gentiane paru en 2013.

Rochat, Sl, cabaretier à l'Etoile. Est-ce le même ?

Roy, frères, aubergistes à l'Hôtel de la Truite.

Le Dictionnaire du canton de Vaud de 1888 nous donne qu'une seule indication concernant les tenanciers d'auberge : *Hôtel de la Truite tenu depuis 1873 par Edgar Rochat.*

En apparence pas d'autres bouchons, mais on sait que cette publication est fort incomplète et qu'il ne faut pas trop s'y fier.

Almanach-Annuaire du Val de Joux, version de 1895 :

Rochat Edgar, Hôtel de la Truite. Commerce de bois et vacherins.

Rochat Godefroy, cafetier. A notre avis il s'agit du patron du futur Café du Lac, ce que nous éluciderons plus bas.

Almanach-Annuaire du Val de Joux, version de 1896 :

Rochat, Edgar, Hôtel de la Truite, Pension d'étrangers. Commerce de bois et vacherins.

Rochat Godefroy, cafetier.

Indicateur vaudois :

1901 : *Rochat Edg. Hôtel de la Truite – Rochat Godefroi, veuve*

1905 : *Bornand frères, café du Tilleul – Rochat Edg. Hôtel de la Truite – Rochat Godefroi, veuve.*

1910 : *Bornand frères, café du Tilleul – Desbaillets Ernest, hôtel de la Truite – Rochat Godefroi veuve - Rochat Jules-S. café de Tempérance.*

1915 : *Martin Gustave, hôtel de la Truite – Haefliger Charles, café du Tilleul – Rochat, Vve de Godefroi, café du Lac – Rochat Jules-S., café de tempérance -.*

1920 : *Cloux-Guex, hôtel de la Truite – Fantoli Jean, café du Tilleul – Rochat Vve de Godefroi, café du Lac.*

1925 : *Burkli Emile, hôtel de la Truite – Rochat, Vve de Godevroi, café du Lac.*

1929 : *Burkli Emile, hôtel de la Truite – Rochat, Vve, café du Lac.*

1930 : *Burkli Emile, hôtel de la Truite – Rochat Vve de Godefroi, café du Lac.*

1934 : *Meichtry H., hôtel de la Truite – Rochat Anna, café du Lac.*

1935 : *Meichtry S., hôtel de la Truite – Rochat Anna, café du Lac.*

1937 : *Lehmann Roger, hôtel de la Truite – Rochat Anna, café du Lac.*

1940 : *Café du Lac, Rochat Anna – Hôtel de la Truite, Lehmann Roger*

Nous abandonnons ici l'Hôtel de la Truite qui reste encore aujourd'hui dans les mains de la famille Lehmann.

1945 : *Café du Lac* Rochat Anna.

1950 : *Café du Lac*, Mouquin René.

1955 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Hôtel du Lac de Joux*, Laval J. propr.-dir.

1960 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Hôtel du Lac de Joux*, Ascona S.A. – *Tea-Room « L'Aurore »*, Kämpf Alfred -.

1965 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simond G. – *Aurore* -.

1970 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simond G. – *Aurore*

1975 : *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simond G. –

1980 : *Café de l'Aurore*, Kaempff Alfred – *Café du Lac*, Mouquin René – *Café du Molendruz*, Simon G. –

1985 : *Café de L'Aurore*, Kaempff Alfred – *Café du Lac*, Martin Jacques – *Café du Molendruz*, Simon G.-

1990 : *Café du Lac*, Martin Jacques – *Café du Molendruz*, Kehrli Jean-Claude – *Tea Room* Aubert Hélène.

Et que découvre-t-on par cette reprise ? Que le café de l'Aurore n'est pas d'une grande ancienneté. Selon cette liste, il aurait été construit entre 1955 et 1960.

Réellement, et ici selon l'inventaire des archives de la commune de l'Abbaye, la mise à l'enquête a été déposée en 1955. Notice : *Alfred Kaempff-Aubert – Le Pont – 214. Négociant. Construction d'un bâtiment avec logement, magasin et Tea-Room, au lieu dit « En Bourillon ».*

L'établissement sera tenu par la famille Kaempff jusqu'en 1985 environ. Puis fermeture et reprise quelques années plus tard, après des travaux de restructuration du bâtiment très importants, par Anne et Jean-Marc Labrousse.

Le Café restaurant n'a pas quitté son beau nom d'Aurore, bien que d'ici l'on assiste de manière plus évidente à tous les couchants qui se donnent sur le si beau lac de Joux !

Il y eut jeu de quilles.

Les prim-supiens allaient y fêter leurs examens ou leur sortie d'école. Il nous revient à ce propos les pleurs désespérés d'une jeune fille qui répondit, à toutes les questions qu'on put lui poser quant à ce triste état :

- Mais c'est que désormais nous n'allons plus jamais nous retrouver ensemble.

Ce qui était l'exacte vérité. Mais ainsi va la vie, on s'assemble pour un certain nombre d'années, et puis l'on se quitte pour aller s'assembler ailleurs avec d'autres. La tristesse d'une séparation fait toujours envisager en même temps la richesse future de nouvelles connaissances.

Dans tous les cas, ce restaurant laisse de bons souvenirs. C'était aussi le temps de Billy Vaughn et son orchestre : La Paloma – Sail Along Silver Moon, vous connaissez ? Ou Telstar, par les Tornados ? Des musiques à vous fendre le cœur !



Tea-Room l'Aurore. Le jeu de quilles fut installé ultérieurement à l'arrière du bâtiment, probablement en 1960, où une nouvelle mise à l'enquête du propriétaire concerne un agrandissement du bâtiment.



L'Aurore, état au 30 avril 2014. Dans les hauts, à droite, le Grand Hôtel du Lac de Joux

Le Mont d'Orzeires

Les informations précises sur ce chalet, devenu centre d'un parc animalier appelé Jura Parc, avec des espèces aussi variées que bisons, loups, ours et autres animaux des anciens temps, manquent singulièrement.

L'ouvrage sur Vallorbe, paru en 1989 nous dit ceci :

En 1635, elle paie 4100 florins le Mont-d'Orzeires, à Gédéon de Hennezel.

Et c'est tout. L'histoire se poursuit désormais sans témoins !

Nous retrouvons quelques informations sur un dépliant consacré au Mont d'Orzeires et à ses bisons. On y découvre que le chalet d'alpage a été aménagé en restaurant en 1972. Il est probable que c'est cette année-là que la commune de Vallorbe s'est délestée de sa propriété au profit des nouveaux exploitants, la famille Blanc.

Un parc à bisons a été créé en 1987. Celui-ci est ensuite devenu Jura Parc, accueillant en plus des loups, des ours, des chevaux et un ou des lynx.

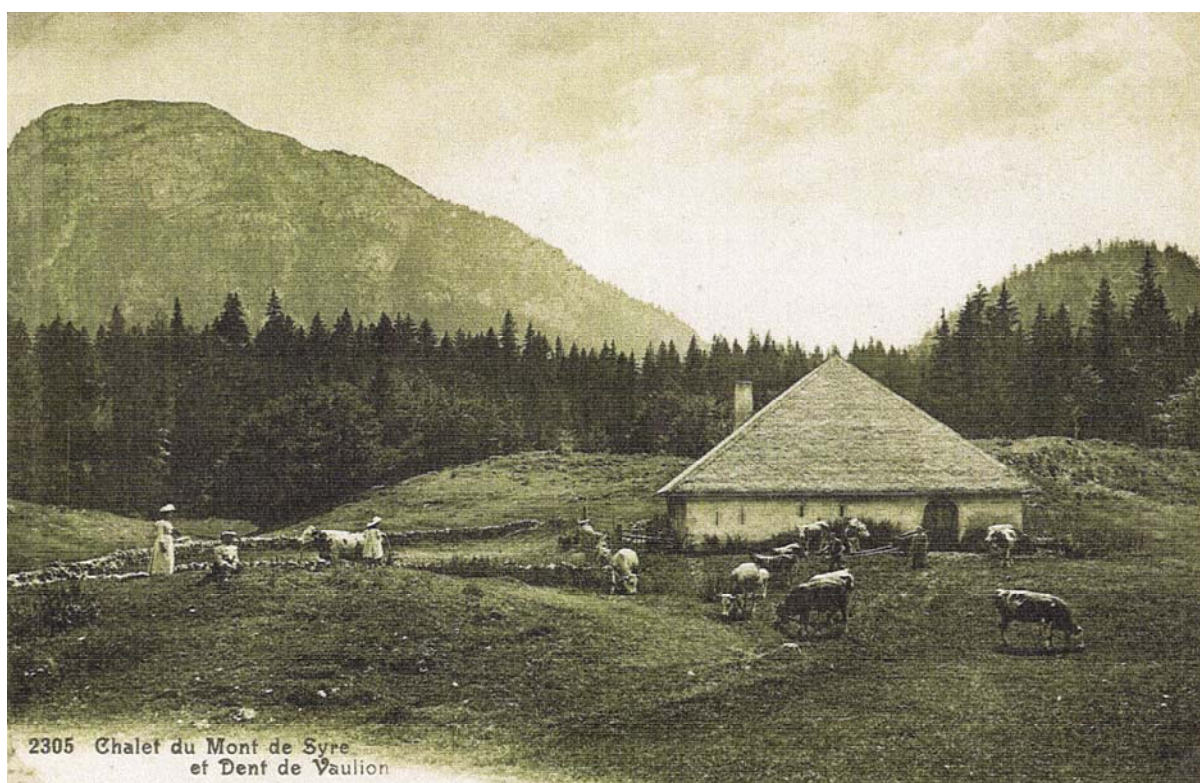
Autrefois il n'y avait donc qu'un chalet d'alpage au Mont d'Orzeires. Celui-ci était du type carré, avec toit pyramidal, assez pareil à l'alpage de la Muratte situé à trois kilomètres d'ici à vol d'oiseau.

C'est probablement à la fin du XIXe siècle, que le chalet accueillit les gens de passage et les promeneurs afin de leur offrir boissons, pain et fromage.

Cette activité se développa considérablement dès la construction de la nouvelle route du Pont à Vallorbe, dans les années trente. Le flot des voitures allait forcément amener un flot de clients, l'un étant toujours étroitement lié à l'autre.

Mais l'un dans l'autre, nous ne tenons là que des éléments un peu disparates pour un alpage dont l'histoire aurait plus à nous dire. La commune de Vallorbe s'y attèlera peut-être un jour, vu que c'était là une pièce maîtresse de son ancien patrimoine alpestre.

En annexe vous trouverez des informations diverses sur les alpages de cette même commune, ainsi qu'un ou deux historiques de la route. Ainsi vous pourrez, malgré les lacunes signalées plus haut, en apprendre tout de même beaucoup sur le Mont d'Orzeires.



Comme s'il était situé au pied même de l'impressionnante paroi nord de la Dent de Vaulion, voici le chalet du Mont d'Orzeires vu du côté de la porte de l'écurie. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'entre la forêt que l'on voit en arrière-plan et la Dent, il y a la grande dépression des Episats.



Variante de la précédente. Les différences sont infimes, néanmoins les vaches ou génisses ont déjà eu le temps de se déplacer entre les deux photos.



Le chalet du Mont-d'Orzeires, côté jardin. La salle à boire a été remplacée par le restaurant, et le jeu de quilles a disparu.



Des modifications importantes ont eu lieu. Ouverture d'une lucarne sur le pan de gauche. Suppression des tavillons au profit de la tôle ondulée, construction de toilettes à l'angle, à droite.



La période moderne (vers 1950). Beaucoup de clients s'arrêteront désormais en voiture.

Plusieurs salles de 20 à 200 places pour mariages, banquets, repas de famille, collations, thés, apéritifs.

Terrasse 150 places

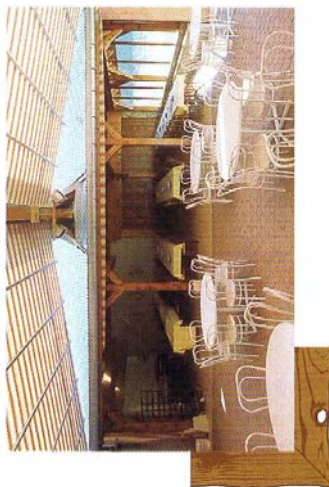
Spécialités
carte des mets

Fondue
Raclette
Jambon

et **BISON**

En été:
Grillades sur la terrasse
Place pour pique-nique

Grande place de parc (autocars)



Mehrere Säle mit Kapazitäten von 20 bis 200 Personen für Hochzeiten, Bankette, Familienanlässe, Imbisse, Aperos.
Terrasse mit 150 Plätzen

Spezialitäten
Dazu zahlreiche
"à la carte"-Gerichte
Im Sommer:
Grillieren auf Terrasse
Picknick-Plätze

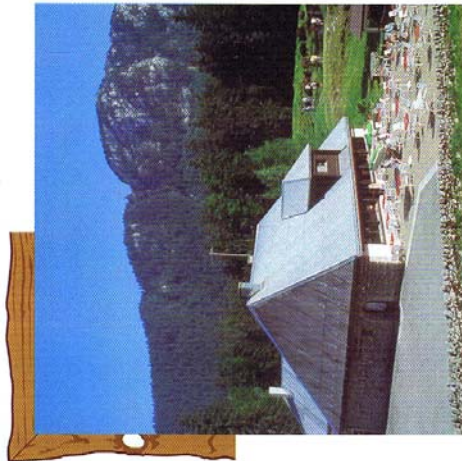
Fondue
Raclette
Schinken

und **BISON**

Grosser Parkplatz (auch für Cars)

Office du tourisme de Vallorbe:
Passage du Temple 11
1337 Vallorbe
Tél. 021/843 25 83

Office du tourisme de La Vallée:
Centre Sportif
1347 Le Sentier
Tél. 021/845 67 09



Chalet-Restaurant du Mt d'Orzeires

Route Vallorbe/Vallée de Joux

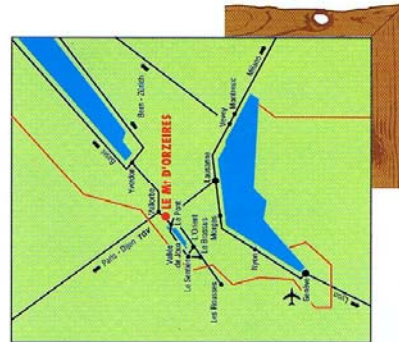
Ouvert toute l'année

Famille Blanc - 1342 Le Pont/Vallorbe

Tél. 021/843 17 35

Fax 021/843 12 31

Reproduite avec l'autorisation de la Vallée de Joux



Le plus grand parc à Bisons en Suisse

CHALET-RESTAURANT DU MT D'ORZEIRES

Der grösster Bisonpark in der Schweiz





Unser Ausflugsrestaurant liegt auf halbem Weg zwischen Vallorbe und dem Vallée de Joux, überragt vom mächtigen, als Gamsenparadies bekannten Dent de Vaulion. Zwischen Tannengruppen sieht der Besucher zu seinem grossen Erstaunen friedlich eine Herde amerikanischer Bisons grasen. Hier ist auch der Ausgangspunkt für mehrere wunderschöne Fusswanderungen und Mountainbike-Strecken, auf welchen man die Landschaftlichen Schönheiten des Jura und seine reiche Flora und Fauna entdecken kann.



Situé à mi-chemin entre Vallorbe et la Vallée de Joux, dominé majestueusement par la Dent de Vaulion, paradis des chamois. Des bosquets de sapins délimitent harmonieusement des prairies où paissent, au plus grand étonnement des visiteurs, un troupeau de bisons d'Amérique. C'est également le point de départ de plusieurs itinéraires pédestres et VTT faisant découvrir les beautés et les richesses de la faune et de la flore du Jura vaudois.

Un chalet d'alpage, aménagé en restaurant [1972] puis développé par la suite. Un PARC A BISONS a été créé en 1987. Très vite il est devenu un lieu très touristique et spécialement pour les excursions, les visites, les courses d'école etc.

Ce petit coin de paradis, où une ambiance très familiale règne, espère un jour y voir des ours!

Die ursprüngliche Sennhütte wurde 1972 zum Restaurant umgebaut und seither verschiedentlich vergrössert. Der BISONPARK wurde 1987 eingeweiht. In dieser kurzen Zeit ist er zu einem echten Anziehungspunkt für Touristen - speziell für Gesellschaften und Schulen - geworden.

Man hofft an diesem familiären Treffpunkt, in nicht allzu ferner Zukunft auch einige Bären ansiedeln zu können.



L'asile du Mollendruz

Assez curieusement il n'existe aucun historique sérieux sur l'asile du Mollendruz, ni même en somme sur le col et la voie de communication qui le franchit et dont le tracé varia au cours des âges. Cette brochure n'a aucune prétention à combler cette douloureuse lacune. On s'en référera aux différents ouvrages sur la région pour tenter de glaner quelques bribes de renseignements, on consultera par exemple nos études sur l'histoire du hameau de l'Abbaye comme aussi cette autre sur les archives de la commune de même nom. On y fera quelques belles découvertes mais sans néanmoins que ces bribes d'informations ne puissent constituer un tout cohérent qui laisse entrevoir quelle fut l'histoire exacte de ce site.

Une demande de renseignements adressée à la commune de Mont-la-Ville, sur laquelle se situe l'asile du Mollendruz, n'apporta pour dire aucun élément. Juste nous répondit-on que le café du Mollendruz n'était pas propriété de la commune et que Monsieur André Simond qui résidait au Pont était de parenté avec la personne appelée « La Zazi ».

Suite à cette missive et par d'autres investigations, de nouveaux éléments sont tout de même apparus qui permettent de clarifier un peu la situation.

Tout d'abord M. André Simond n'habite pas le Pont mais les Charbonnières. Contacté il doit nous fournir des documents qui figureront, si leur qualité le nécessite, dans une seconde brochure consacrée au site. Le Mollendruz fut propriété de sa famille dès 1901, date où il a été racheté de la Zazi par son grand-père Cardinaux. Hôtel transmis ensuite à son beau-fils Georges Simond, puis à son petit-fils André Simond. La Zazi n'avait aucune parenté avec les acheteurs. Elle était veuve d'un dénommé Jousson de Montricher.

L'Hôtel fut vendu par la famille Simond à M. Kerli des Bioux en 1989.

Un article retrouvé dans la FAVJ du 26 II 1925, non signé, nous apportera des renseignements bienvenus sur l'origine de l'hospice. Malheureusement les dates font totalement défaut à cette évocation plutôt qu'étude. Mais elle reste agréable et digne de tout notre intérêt.

Extraordinaire photo de la Zazi reçue de notre ami et généalogiste Loïc Rochat de Morges. Cette photo nous oblige à reviser nos notes sur les cartes postales qui figureront plus loin et qui sont nécessaires pour retrouver cette ambiance si particulière du Mollendruz. L'endroit fut vite touristique, en conséquence il méritait les faveurs de la carte postale, d'où ce choix étonnant et varié que l'on peut trouver chez les collectionneurs et dont ici naturellement nous n'avons pas pu faire le tour.

Cette brochure, un tout petit pas en direction d'une histoire générale du Mollendruz en douze volumes !

Qu'on se le dise.

Les Charbonnières, en février 2006

L'Asile du Mollendruz – FAVJ du 26.2.1925

Ce n'était d'abord qu'un couvert de planches, appuyé à la pente et qui abritait, en été, un carrier occupé à exploiter une belle pierre calcaire¹⁴.

Non loin de là passait le chemin, un chemin escarpé, caillouteux, malaisé, qui s'élevait en une heure de quatre à cinq cents mètres pour franchir la montagne et mettre en communication avec la plaine vaudoise la haute Vallée de Joux.

Les rouliers devaient prendre un cheval supplémentaire jusqu'au sommet du col, dans le voisinage de la hutte du carrier. Là, ils s'arrêtaient pour reprendre haleine, eux et leur attelage et pour détacher le renfort.

Le carrier imagina de se procurer un tonnelet de vin qu'il leur débita pendant leur halte. L'idée était si bonne qu'il lui fallut bientôt bâtir une maisonnette pour loger son vin et les passants qui venaient le boire ; de carrier, il se fit cabaretier, et ce fut à son avantage.

Quant à la correction de la route, en diminuant la pente, on supprima l'obligation du renfort, mais l'habitude était prise de s'arrêter à la nouvelle auberge. La maisonnette devint insuffisante, même augmentée d'ails en appentis ; l'aubergiste la transforma en dépendance après s'être fait construire à côté un bâtiment plus grand et mieux distribué.

Sur les croupes voisines s'étendent de vastes pâturages où les villages de la plaine mènent leur bétail pour la belle saison. A la montée des troupeaux, les convois font halte à l'auberge, les bergers y fêtent leur arrivée par un repas rustique, des centaines de vaches parquées à la fois dans le petit enclos y tintinnabulent et y beuglent : c'est la vie qui recommence après l'engourdissement du long hiver.

Tout l'été, propriétaires ou fruitiers passent et repassent, les uns pour visiter leurs bêtes, les autres pour reconduire au village les malades ou les délicates. Au temps de la moisson, ce mouvement se restreint au dimanche, jour où le personnel de l'auberge est sur les dents. A la marée montant de la plaine agricole, en effet, en répond alors une autre s'élevant de la Vallée industrielle. De ce côté, la route, après une légère rampe, serpente presque horizontalement au travers d'une forêt de sapins et de hêtres, entre des parois de rochers et des précipices, avec des échappées sur les sommets arrondis du Jura. C'est une promenade facile et intéressante pour les quasi-citadins de la Vallée. Ils y viennent, à l'ombre des majestueux « gogants » épars sur le pâturage, se reposer, manger, jouer, chanter. Des sociétés choisissent l'auberge comme but d'excursion, des groupes ouvriers, des orphéons et des fanfares qui font danser la jeunesse sur l'herbette, des écoles, des étrangers en villégiature dans les stations voisines.

Une heure de marche jusqu'au plus prochain village. Tout autour, la solitude des forêts de sapins, des pâturages, des rochers. Pas d'habitation permanente à

¹⁴ Note de l'éditeur : carrier probablement de Vaulion et qui extrayait des bassins de la roche. Des traces sont encore visibles peu en dessous de l'asile du Mollendruz, lieu dit « Creux à la Chèvre ».

une lieue à la ronde. Une seule et petite famille, comme une oasis perdue dans le désert.



On y accède par le col de Pétra-Félix agrémenté à l'époque, début de siècle, par une jolie petite maisonnette photographiée à toutes les sauces.



Les rudes hivers compliquent sérieusement les problèmes de communications. Le Mollendruz alors reste difficile parfois à franchir.



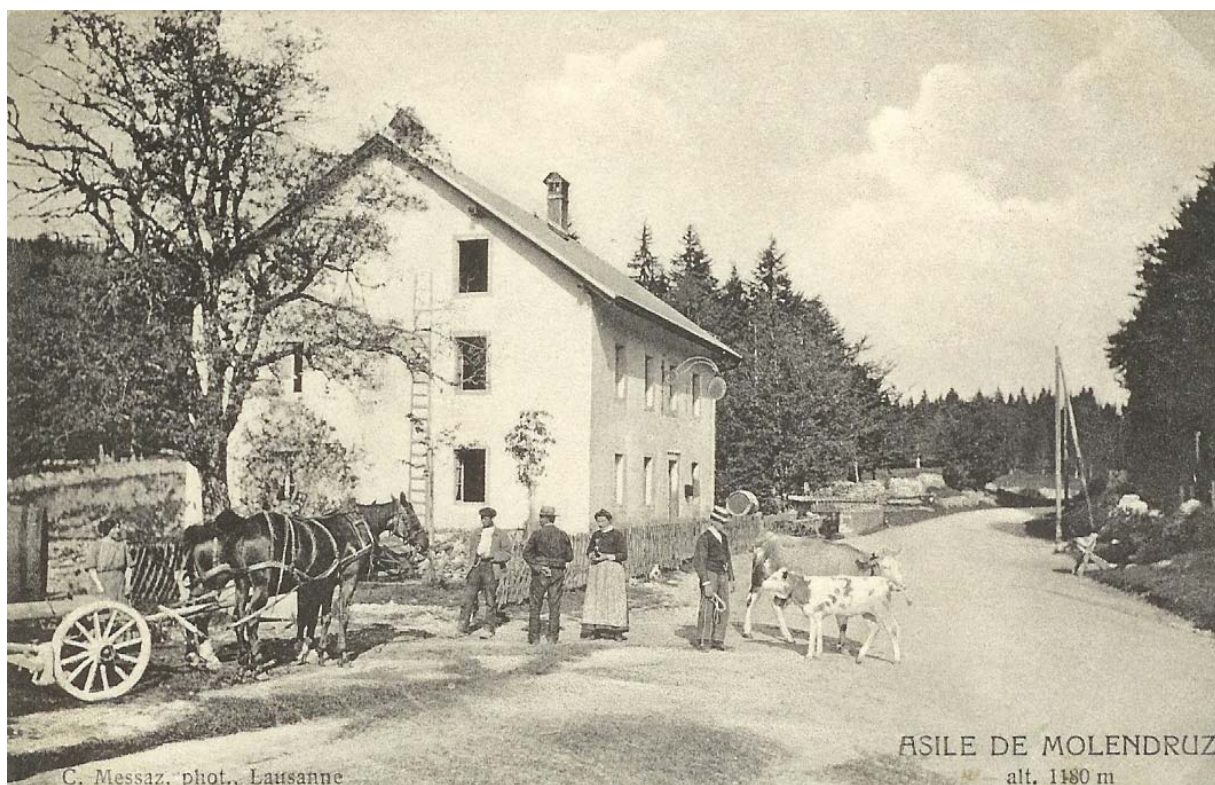
Mais malgré ses difficultés, l'hiver nous réserve aussi sa poésie.



Avec la création de la Compagnie des Autos-Transports de la Vallée de Joux (AVJ) en 1920, le déblaiement mécanique se fait plus aisément que par triangle et chevaux, opération pour laquelle malheureusement nous ne possédons aucune photo au niveau du col.



Mais l'été, quelle facilité à franchir le Molendruz. L'hospice est alors fréquenté par la foule des promeneurs, paysans, marchands de toutes qualités. Le mois de juin, avec les montées, est une haute période pour l'hospice. La Zazi est à découvrir ci-dessus, deuxième à droite. Ci-dessous déjà époque des Cardinaux-Simond.





A gauche, vous découvrirez probablement le chien décrit dans le texte, à moins qu'il ne s'agisse que de l'un ou l'autre de ses successeurs.



Une belle vue de la grande façade d'accueil de l'asile, faut-il voir de la parenté à la Zazi sur le pas de porte ? Chose assez amusante, de nombreuses photos de l'époque montrent une dame avec un bébé !



Les bastringues sont nombreuses au Mollendruz, dans les environs de l'auberge. Le clair est de rigueur. Le canotier aussi. Inutile de dire que là on s'amuse !



4111 Au Molendruz. Bonne harmonie entre Péganls et Combiars

Un succès phénoménal pour ces kermesses qui pourraient bien être surtout celles de la mi-été.



La poste passe aussi à Mollendruz comme parlaient les vieux, au Mollendruz comme nous le disons aujourd'hui. De même de Mollendruz et devenu du Mollendruz, Mollendruz avec un ou 2 l.



Une classique des classiques. Mènerait-on de la paille à la Vallée ?



Retour à l'hiver pour découvrir une formidable équipe de skieurs, hommes et femmes, que l'on imagine partir ou revenir des crêtes du Mont-Tendre. Les « classiques » étaient déjà fixées en ce temps-là. Le panneau Poste pourrait-il nous renseigner avec exactitude sur l'époque ? 1915 – 1920 ?





Un magnifique portrait en pied de la Zazi, probablement devant la porte d'entrée du Mollendruz. Le moins que l'on puisse dire est que cette femme a du caractère. De bleu ! Original de la photographie chez Armande Rochat à Aigle. Photographie Kindermann Cossonay. Copie offerte par Loïc Rochat à Morges.

Le Molendruz.

Moins élevé et moins pittoresque que le Marchairuz, le passage du Molendruz est en revanche d'un accès plus facile. La construction du chemin de fer de Vallorbe au Pont ne lui a pas fait perdre beaucoup de son importance. Il demeure la voie directe entre l'Abbaye, le Pont, les Charbonnières et la région de Mont-la-Ville, L'Isle et Cuarnens. Comme le Marchairuz, le Molendruz est doté d'un « asile » ou auberge (altitude 1180 mètres). C'est une bâtisse ayant un faux air de manoir et dont la propriétaire — la Zazi, comme on l'appelle familièrement — est légendaire loin à la ronde.

Joviale hôtesse de cette demeure un peu morne, si ces lignes tombent sous votre regard flamboyant, veuillez n'y voir rien d'irrespectueux mais uniquement le sentiment d'un touriste heureux de rencontrer une figure originale et s'essayant à la dépeindre, avec tous les égards qu'il lui doit.

Lorsque nous arrivâmes à votre porte, le docteur G., de Lausanne, et moi, au cours d'une expédition hivernale par l'arête du Mont Tendre, nous étions, je vous l'avoue, fort inquiets sur l'accueil que vous nous ménageriez. Il faisait nuit noire, la maison était close et, derrière l'huis blindé, verrouillé et cadénassé, un concert d'aboiements se faisait entendre. M. le syndic de l'Abbaye avait bien voulu vous annoncer notre arrivée. Peut-être n'aviez-vous jeté qu'un coup d'œil distrait sur son billet ou peut-être

en nous voyant faire honneur à vos plats et conserver religieusement la distance qui existe entre d'infimes mortels et une maîtresse femme comme vous, vous étiez devenue souriante et presque maternelle. Au café, accompagné d'une eau-de-vie de gentiane, dont vous vous montriez fière, vous daignâtes même vous attabler avec nous.

Ah ! l'inoubliable soirée que nous passâmes, lorsque nous eûmes fait due connaissance ! Votre verve gauloise, votre langage, viril comme vos gestes et comme toute votre personne, le rire homérique qui secouait vos formes opulentes, vos éternels chiens à vos pieds, la demi-obscurité de la salle, la bise qui sifflait dans la cheminée, tout cela avait un je ne sais quoi de fantastique qui eût tenté le crayon de Gustave Doré.

Nous vous demandions si l'ennui ne vous prenait pas quelquefois dans votre maison écartée et si vous n'aviez pas peur d'y demeurer seule la moitié de l'année.

— Avec mes chiens, je ne m'ennuie jamais, répondiez-vous. Quant à m'effrayer de quelque chose ou de quelqu'un, je n'y ai pas encore songé. Sachez, au reste, que six hommes ne me feraient pas trembler ! (Ici, vos poings sur vos hanches prirent une pose singulièrement éloquente.)

— Mais encore, n'êtes-vous pas exposée aux tentatives des malfaiteurs ?

— J'ai eu leur vистte une fois en effet, mais je leur ai fait passer l'envie de revenir. C'était une nuit d'hiver, tout comme aujourd'hui. On gratte à la porte. Sans méfiance, je vais ouvrir. Trois

escogriffes à mines de brigands me sautent dessus comme des puces sur un chien. Je me secoue, ils roulent contre les murs et, avant qu'ils aient pu reprendre l'offensive, j'envoie mon poing sous le menton de l'un, mon talon dans l'estomac du second, et au troisième, qui détalait déjà, une décharge de grenaille dans les jambes. Puis, je lance *la Police* à leurs trousses. La bonne bête travailla consciencieusement, vous pouvez me croire. On devait entendre à une lieue d'ici les hurlements de ces bandits. Dès lors, les rôdeurs me laissèrent bien tranquille.

— Vous n'avez jamais de difficultés avec vos consommateurs ?

— Pas autrement, sauf que, à la montée du bétail, les vachers et les bergers envahissent ma maison et qu'ils y passeraient la nuit à boire et à chanter si mes chiens, devinant que j'en ai par dessus la tête de faire la navette de la cave au café et du café à la cuisine, n'allaient se promener au beau milieu des vaches, des génisses et des génissons. Affolées, toutes ces bêtes s'échappent en beuglant, et les hommes de courir après elles pour démêler leurs troupeaux, et moi de fermer alors ma porte à double tour !

— Ce fusil que vous avez là nous dit que vous chassez ?

— Plus guère maintenant. Mais je puis me vanter d'avoir fait autrefois de fameuses parties et de n'être jamais rentrée bredouille. Une seule fois, cependant, je manquai un chevreuil qui n'était pas à plus de cinquante pas de la maison. Je l'avais aperçu de la cuisine et par la fenêtre entr'ouverte, je le visais, lorsqu'un imbécile de marchand de cochons qui montait de

Vers le soir, les éclairs partaient de tous les côtés à la fois. Tout à coup, v'là qu'une de mes cheminées dégringole ! Pas de coup de foudre, cependant ; de vent, encore moins. Qu'était-ce alors ? Tous les diables du Jura sont déchainés, que je me dis. (J'appris seulement le lendemain l'affaire du cyclone.) Je crie à mes hommes d'aller voir un peu ce que devient le reste de ma cheminée. Pas de réponse. Mes artistes avaient disparu. Finalement, je les dénêche sous le ratelier de l'écurie. Il se signaient en se recommandant à la Madone. Ce ne fut pas une petite affaire que de les déloger de là. Je les bourrais en vain de coups de pied ; ils ne bougeaient pas plus que des souches. Je crois, ma foi, qu'ils y seraient encore si je ne les avais saisis par le collet, les secouant les deux ensemble comme un cheval secoue ses grelots et menaçant de les jeter sur la route s'ils ne montaient pas aussitôt au grenier. Ils y allèrent enfin en marmottant toujours leurs prières... Oh ! les hommes !

... Nous dormîmes dans d'excellents lits à l'Asile du Molendruz. Le matin, notre rabelaisienne hôtesse nous souhaita un heureux voyage et nous donna une de ces poignées de main qui vous meurtrissent les doigts et vous ébranlent l'omoplate et la clavicule.

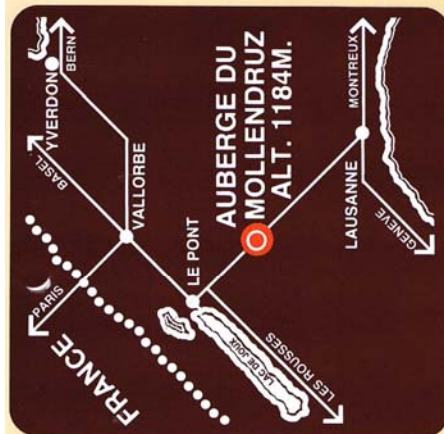
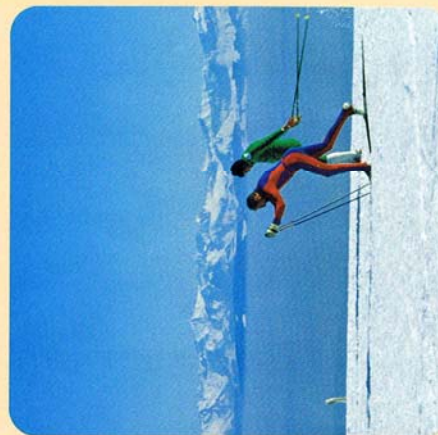
A la porte pendait, pareille à un squelette de singe, une longue racine de gentiane, desséchée et racornie. Et comme en sortant nous la regardions avec curiosité :

— Voilà comme deviennent les hommes en vieillissant ! nous dit la Zazi, et là-dessus elle s'enferma dans son manoir, en partant d'un gros rire.

VICTOR FAVRAT.

(Revue du Dimanche).

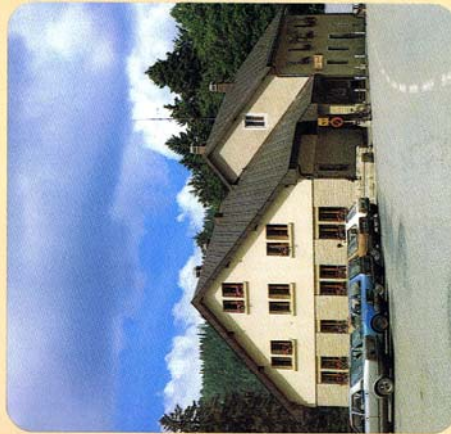
Paru dans la Feuille d'Avis de la Vallée du 24 mai 1900.



Wird als charakterische Etappe bezeichnet bevor das Vallée de Joux erreicht wird. Auf der Passhöhe des Mollendruz (1184 m), ist das ganze Jahr die Strasse geöffnet — und stellt mehrere gut freigelegte Parkplätze zur Verfügung.
 Postauto Verbindung ab Morges via Cossonay.
 Grosses Wirtshaus. Restaurant mit offenem Kamin. Speisesaal für Mahlzeiten — à la carte —. Sonntags Terrasse. 40 Betten in kleinen Schlafzimmern. Duschbad.
 Im Winter, Langlauf-Piste nachts beleuchtet. Im Sommer, markierte Lauf-Strecken.
 Idealer Rast-Ort für Wanderer, Langläufer, (Skifahrer in der Nähe) sowie für Reiter (Pferdestall), Velofahrer oder für alle anderen Verkehrsmittel.

A characteristic stopping-off place before dropping down to the Vallée de Joux. The top of Mollendruz Pass at an altitude of 1184 m (3300 ft) is open all the year round with numerous open parking places.
 Post bus from Morges via Cossonay.
 Large inn. Restaurant with open fireplace. Dining room with "à la carte" menu. Sun terrace. Forty beds set in small dormitories. Showers. In winter, floodlit track for cross-country skiers; in summer, fully measured-out walk! Perfect resting point for ramblers and hikers, for cross-country skiers, riders on horseback (stable), on cycles or any other means of transport!

AUBERGE DU MOLLENDRUZ



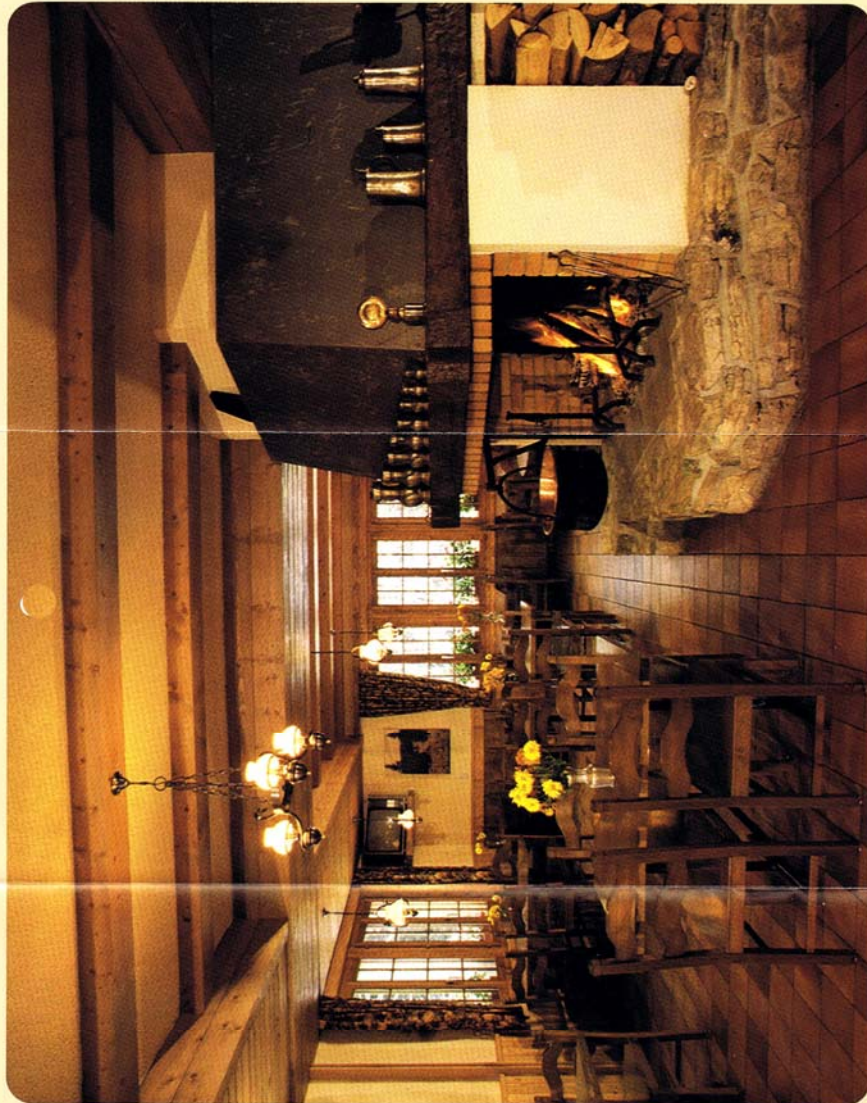
A. Simond-Goy et fils
 CH — 1349 Mont-la-Ville
 Tél. Dès le 7 novembre 1987
 Nouveau numéro
 Téléphone : (021) 841 12 42

Une étape caractéristique avait je plonger dans la Vallée de Joux. Au sommet du col du Mollendruz à l'altitude de 1184 m; route ouverte toute l'année et nombreuses places de parc bien dégagées. Autocar postal depuis Morges par Cossonay. Grande auberge. Restaurant avec cheminée. Salle à manger pour repas à la carte.

Terrasse ensoleillée. 40 lits en dortoirs de petites unités. Douches.

En hiver, piste éclairée pour skieur de fond, téléskis à proximité; en été, course à pied, parcours mesuré! Relais parfait pour randonneurs à pied, à skis de fond, à cheval (écurie), à vélo ou tout autre moyen de locomotion! Merveilleuse étape sur la route des crêtes du Jura, soit en été soit en hiver, située au pied du Mont-Tendre et à la croisée des pistes venant de France, de Genève ou de Bâle.

«Nous vous proposons de vous recevoir, sportifs ou gastronomes, vous tous avec le même soin et le même accueil.»



AUBERGE DU MOLLENDRUZ

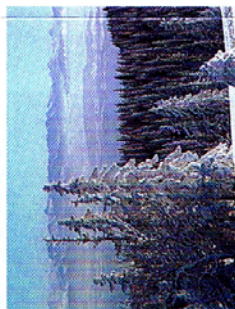


En hiver: Im Winter:



Piste éclairée pour le ski de fond
Téléskis à proximité
Pistes balisées et entretenues
Langlaufstrasse - nachts beleuchtet
SkiHütte in der Nähe
Markierte und gespurte Loipen

Parcours damés pour piétons, avec vue splendide sur le Jura et les Alpes
Geräumige Wanderwege für Spaziergänger mit prächtigem Ausblick auf den Jura und die Alpen



Centre nordique du Mollendruz
Vente et location de skis et de Mountainbike
Tél. 021/841 11 80

Nordisches Skizentrum Mollendruz
Ski- und Mountainbikeverkauf und Vermietung
Tél. 021/841 11 80

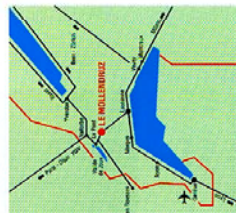


En été: Im Sommer:



Départ pour de magnifiques bûtes de randonnées à pied, à vélos de montagne, à cheval (écurie pour 8 chevaux) - Pétaque - Tennis de table - Jeux divers pour les enfants

Start für herrliche Ausflüge zu Fuss, mit Fahrrad (Mountainbike), zu Pferd (Pferdeställe für 8 Pferde) - Beleuchtete Bocciabahn - Tischtennis - Verschiedene Spiele für Kinder



Merveilleuse étape sur la route des crêtes du Jura, été comme hiver, située au pied du Mont-Tendre et à la croisée des pistes venant de France, de Genève ou de Bâle

Wunderbarer Aufenthalt bei der Jura Höhenüberquerung - Sommer wie Winter

An der Kreuzung der Wanderwege von Frankreich, Gené und Basel kommend.

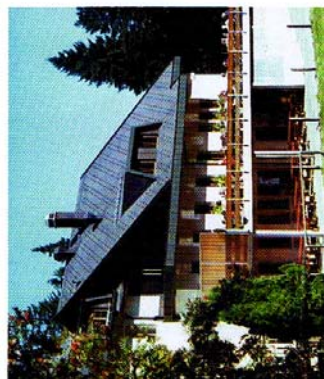
Ouvert tous les jours
Nombreuses places de parc
Zahlreiche Parkplätze
Route ouverte toute l'année
Autocar postal depuis Morges par Cossonay via Cossigny



Pierre-Louis,
Waldtraud
et Jean-Christophe
KEHRLI

Le Mollendruz
CH-1328 Mont-la-Ville Tél. (021) 841 12 42

Grande Auberge accueillante avec cheminée
au sommet du col du Mollendruz
à 1184 m. d'altitude.



Gemütliches Restaurant mit offenem Kamin
auf der Passhöhe des Mollendruz
(1184 m)

Salle à manger - Speisesaal
Salle pour meetings
Saal für Versammlungen



4 chambres collectives
de 8 - 10 places
4 Kollektivschlafzimmer von
8 - 10 Plätzen

4 chambres à 2 lits
4 Doppelzimmer



Equipement sanitaire moderne
avec douches
Moderne Sanitäreanlage mit
Duschen



Terrasse ensoleillée - Sonnige Terrasse



Nous nous réjouissons de vous recevoir
dans une ambiance chaleureuse
et saurons combler vos appétits petits et grands
avec le même service soigné

Wir freuen uns auf Ihren Besuch

Le restaurant de la Dent

Il fut un temps où tous les excursionnistes qui montaient à Dent, devaient prendre avec eux boissons et aliments, pour le cas où ils songeraient à s'arrêter et à faire un joyeux pique-nique tout en regardant le paysage.

Les tenanciers du chalet de la Dent, propriété de la commune de Vaulion, imaginèrent, probablement au début du XXe siècle, qu'il y avait moyen de tirer parti de tous ces ventres creux et tous es gosiers desséchés, pour ceux qui n'étaient pas aussi prévoyants que ces autres sagement munis de « munitions » propre à se régaler.

Nous n'avons aucune connaissance des documents officiels qui témoignent des débuts de l'implantation d'une buvette d'alpage à la Dent. Nous essayerons d'asseoir nos déductions sur les cartes postales qui ne manquèrent pas d'être vendues en ce point sommital. Elles sont parlantes et témoignent autant que des écrits du changement majeur intervenu là-haut.



Les premières cartes postales faites du Chalet de la Dent, nous montrent toutes une bâtisse d'alpage de plan rectangulaire, tout à fait ancienne, avec la cuisine traditionnelle surmontée de la grande et vaste cheminée. C'est là un monde de berger, et ceux-ci, finalement, n'ont guère le temps de s'arrêter dans leur ouvrage pour servir un flot déjà continu de touristes venus gravir un sommet duquel ils verront ce merveilleux paysage de tous les côtés. Ce chalet d'alpage, propriété de la commune de Vaulion, tel qu'il se présente ici, est somme toute sensiblement pareil à celui de la Dent-Dessous. Nous avons même peut-être eu affaire aux mêmes constructeurs, avec en conséquence des bâtiments de la même époque. Qui nous le dira ?



Le chalet de la Dent-dessous reste aussi très rudimentaire en son intérieur, comme devait se présenter le Chalet de la Dent. Quoiqu'il faille penser ici qu'il put y avoir des restaurations dans le sens de garder plus ou moins le rustique en l'état.



Si le plan rectangulaire n'est peut-être pas le plus esthétique d'un point de vue général, il n'empêche que ce chalet de la Dent, tel qu'il se présentait avant les transformations, gardant ses fonctions dans le domaine de l'économie alpestre, était néanmoins superbe.





Edit. Dénéréaz & Bonvin, Montreux

103 Le Chalet de la Dent de Vaulion

Tel qu'en lui-même. La visite de son intérieur rustique ne devait pas manquer d'intérêt. Photos ainsi que deux des suivantes, tirées de Rétro-photo 2013.



102 Chalet de la Dent de Vaulion

Edit. Dénéréaz & Bonvin, Montreux

Chalet de la Dent de Vaulion (Alt. 1487 m.)



Voilà ce qu'il est devenu après les transformations effectuées probablement dans la première décennie du XXe siècle. On découvrira à la page suivante les protestations du maître, Samuel Aubert. En somme, cette adjonction, est une sainte horreur ! Et celle-ci l'apparaît encore plus quand les autocars se sont mis à leur tour à gravir la montagne, Ô profanation !



B. Promenades d'une demi-journée.

- I. Dent de Vaulion (1486 m.)
- II. Châtel (1436 m.)
- III. Le Molendruz (1181 m., col).
- IV. Source de l'Orbe.
- V. Le Day-viaduc sur l'Orbe
- VI. Le Rocheray-Esserts de Rive.
- VII. Chalet du Molendruz.
- VIII. Prés de Joux-Vernand.
- IX. La Douane.
- X. L'Épine-La Corne.

I. La Dent de Vaulion 1486 m.

But d'excursion classique, la Dent de Vaulion est une des plus belles sommités du Jura. De son sommet, on a une vue très étendue sur la Vallée de Joux, la France, le vallon de Vallorbe, le pays de Vaud et les Alpes. L'accès en est facile. On peut en faire l'ascension en voiture et en auto, en passant par Pétrafélix et la route de Vaulion. De là-haut, neuf lacs sont visibles, par temps clair, ainsi que la chaîne des Alpes du Mont-Blanc au Cervin.

Une table d'orientation a été placée au sommet par le comité d'initiative des diverses sociétés de développement de la région. 10 minutes en dessous du signal, on trouve un chalet restaurant.

La Dent de Vaulion est une des montagnes les plus visitées, par la gent écolière particulièrement. Les sociétés de chant et de musique s'y rendent en corps. Revivant l'époque biblique, on y donne parfois un « Sermon sur la montagne » des plus appréciés. Goethe y fit une excursion décrite avec enthousiasme dans ses récits de voyage. La flore est riche et variée : anémones, gentianes, orchis etc., y foisonnent. L'ascension se fait généralement par le Pont, parfois par le Day, Pétrafélix ou par Vaulion.

On retrouve le même qui exprimait ses doutes peu après la construction de cette lourde adjonction :

Cependant on se rend de moins en moins au Mont-Tendre et de plus en plus à la Dent-de-Vaulion ! D'où vient cette préférence ? Elle s'explique aisément. La Dent est d'un accès très facile. Du Pont on y monte en une heure et quart et sans aucune difficulté. Le sommet possède une superbe table d'orientation à laquelle il manque cependant une chose : un viseur permettant d'aligner exactement le point ou les sommets que l'on veut reconnaître. Et puis, chose capitale pour beaucoup, la Dent jouit d'un restaurant. A ce propos, je ne puis m'empêcher de regretter la transformation que la commune propriétaire a fait subir, il y a quelques années, au chalet de l'alpage¹⁵. Elle en a fait une construction hybride, moitié chalet, moitié pavillon-restaurant de l'effet le plus disgracieux et dont l'architecture est sans harmonie aucune avec le paysage environnant.

N'eût-il pas été préférable de laisser le chalet à sa destination première et de construire à une petite distance sur l'arête en dos d'âne qui mène au sommet un joli pavillon en bois dans les style des chalets-restaurants si fréquents dans les alpes et qui sont vraiment jolies, élégants et on l'aire de dire au passant : entrez¹⁶.



¹⁵ Selon certaines informations prises sur internet, la reconstruction daterait de 1910, année où fut inaugurée la table d'orientation du sommet.

¹⁶ Revue du dimanche, du samedi 19 août 1911.

B. Promenades d'une demi-journée.

- I. Dent de Vaulion (1486 m.)
- II. Châtel (1436 m.)
- III. Le Molendruz (1181 m., col).
- IV. Source de l'Orbe.
- V. Le Day-viaduc sur l'Orbe
- VI. Le Rocheray-Esserts de Rive.
- VII. Chalet du Molendruz.
- VIII. Prés de Joux-Vernand.
- IX. La Douane.
- X. L'Épine-La Corne.

I. La Dent de Vaulion 1486 m.

But d'excursion classique, la Dent de Vaulion est une des plus belles sommités du Jura. De son sommet, on a une vue très étendue sur la Vallée de Joux, la France, le vallon de Vallorbe, le pays de Vaud et les Alpes. L'accès en est facile. On peut en faire l'ascension en voiture et en auto, en passant par Pétrafélix et la route de Vaulion. De là-haut, neuf lacs sont visibles, par temps clair, ainsi que la chaîne des Alpes du Mont-Blanc au Cervin.

Une table d'orientation a été placée au sommet par le comité d'initiative des diverses sociétés de développement de la région. 10 minutes en dessous du signal, on trouve un chalet restaurant.

La Dent de Vaulion est une des montagnes les plus visitées, par la gent écolière particulièrement. Les sociétés de chant et de musique s'y rendent en corps. Revivant l'époque biblique, on y donne parfois un « Sermon sur la montagne » des plus appréciés. Goethe y fit une excursion décrite avec enthousiasme dans ses récits de voyage. La flore est riche et variée : anémones, gentianes, orchis etc., y foisonnent. L'ascension se fait généralement par le Pont, parfois par le Day, Pétrafélix ou par Vaulion.

Court historique de l'Hôtel de Ville de l'Abbaye

A l'heure où la commune de l'Abbaye rédige son premier procès-verbal¹⁷, celle-ci ne possède encore aucun bâtiment commun. Les assemblées se font alors à l'église. Mais il est temps de prendre le taureau par les cornes afin de parer aux nouvelles exigences de la population. On se recommande à LL.EE. :

Magnifiques, puissants et très illustres Seigneurs,

Vos très humbles, obéissants et dévoués sujets, les comuniers de l'Abbaye du Lac de Joux, prennent l'hardiesse se présenter devant vous, représentant que depuis l'heureuse conquête de votre Pays de Vaud, ils ont eu de coutume s'assembler dans l'église dud. lieu pour illec résoudre de leur économie publique jusques a il y a environ quatre années, et iceux ayant reconnu par moyen de quelques bons avis que telle pratique n'était décente puisque la maison d'adoration ne doit pas être employée à tel usage, iceux se sont résolus s'en abstenir et ont à cet effet fait leurs assemblées en une maison particulière.

Or comme maintenant ils ont rencontré l'occasion de s'acquérir une maison pour l'effet que dessus et que il leur serait un peu incommode de n'en retirer aucun bénéfice, ils vous supplient très humblement qu'il vous plaise d'autoriser leur prétendu acquis en les gratifiant de tant (?) que de les (?) pour un laud simple et leur concéder la faculté de pouvoir ériger icelle maison en logis public, puisqu'elle peut servir pour les deux usages. Et c'est d'autant plus que plusieurs des forains qui viennent ... en hiver de dehors, l'un d'une lieue loin, l'autre de demy lieue, ne savent où aller prendre un peu de feu en attendant l'assemblée, et même plusieurs personnes de considération seront mieux reçues et ordre mieux observé dans un logis public que dans une maison particulière.

Par quelle bonté et gratification obligerez de plus... les dits suppliants... de plus en plus leurs prières à l'Eternel pour la prospérité et l'incolumité (?) de Leurs Excellences¹⁸.

La réponse, en allemand, est du 21 juillet 1659. On peut supposer qu'elle soit positive, puisque l'on achète la même année la maison et jardin d'Egrège Jonas fils d'Aaron Rochat du dit lieu afin d'en faire désormais la maison de commune. Elle va le rester plus de trois siècles. Et fini désormais de charier le coffre des archives d'un secrétaire à l'autre, ainsi que cela s'était fait jusque là. Celui-ci, on n'en doute pas, va trouver place dans un local approprié du nouveau bâtiment. Bien à l'abri des incendies, on l'espère.

Bien que le village de l'Abbaye soit de situation bien groupée et qu'il n'y ait pas eu lieu d'établir une seconde auberge, il semble que cela ait été le cas au

¹⁷ Les comptes sont de beaucoup plus anciens. Les notes les plus anciennes sont de 1576, soit de cinq ans après la constitution de la commune en 1571.

¹⁸ ACA, JA3, de 1659 probablement.

milieu du XIXe siècle. Ainsi voit-on une demande faite à la commune pour l'établissement d'une auberge sous l'enseigne des Trois Sapins à l'Abbaye. Demande renouvelée en 1861. Ce dut être là une auberge de durée éphémère. Nous ignorons son emplacement.

Pour retrouver un peu de l'histoire de l'Hôtel de ville, nous nous en référons à l'inventaire des archives de la commune de l'Abbaye (ACA) :

JA

JA <u>LOGIS DE LA COMMUNE - HOTEL DE VILLE ET HOTEL DE LA TRUITE</u>			
+ <u>DIVERS</u>			
No actuel	No ancien		
1	sans		Inventaire début du siècle de toutes les pièces écrites concernant l'Hôtel de Ville de l'Abbaye et l'Hôtel de la Truite au Pont
1bis	1	1662	Droit de logis et de pêche pour l'Hôtel de Ville*. Le droit de pêche a été annulé en 1807, contre la somme de 1200.- allouée au juge Henry Rochat qui en était propriétaire
2	sans	1659	Acte en allemand concernant un cabaret à l'Abbaye
3	sans		Demande d'autorisation à leurs Excellences de construction d'un logis, les assemblées se faisant dans l'église
4	4	1659	Acquisition de maison et jardin pour l'Hôtel de Ville. En faveur de la commune fait d'Egrege Jonas fils d'Aron Rochat du dit lieu. Notaire: Perreaud
5			
6	6	1748	Inventaire des effets remis au cabaretier de la maison de commune
7			
8			
9			
10	10	1747	Acquisition par la commune de David feu Jean François Golay de l'Abbaye d'un jardin proche de l'Hôtel de Ville
11	11	1801	Certificat pour l'Hôtel de Ville de l'Abbaye - autrement dit suivant les époques: Maison Commune, Maison de Ville, Auberge, Logis - comme quoi il existe de temps immémoriaux
12	12	1801	Idem pour l'Auberge du Pont, propriété ancienne du capitaine Samuel Moïse Rochat, desservie par Jacob Samuel Rochat son neveu
13	13	1737	Mise en prix de la maison de Ville de l'Abbaye. Adjudicateur: Jean Rochat des Bioux

* Il s'agit en fait de l'Auberge du Pont (voir JB 6)

14	14	1803	Taxe du vin à l'auberge du Pont
15	15	1807	Soumission pour l'établissement de la ramure et couverture pour une maison au hameau du Pont - maison de commune ? -
16	16	1807	Soumission pour construction des murailles d'un bâtiment au Pont, comme ci-dessus
17	17	1808	Changement de programme suite à l'acquisition par la commune de l'Abbaye de l'Auberge du Pont. Conventant entre la municipalité et les maîtres maçons
18	18	1805	Acte d'affranchissement des dixmes et des censes pour l'Hôtel de Ville de l'Abbaye
19	19	1801	Concession pour droit de l'Ancienne Auberge du Pont pour Jacob Samuel Rochat
20	20	1810	Compte pour les chéneaux pour la commune de l'Abbaye. Au Pont. Auberge du Pont. Travaux effectués par Henry Emmanuel Burquin, charpentier
21	21	1809	Compte des murailles et taille de pierres que les maçons ont faites à l'Auberge du Pont en 1808
22	22	1811	Toisage des ouvrages en gyps que le citoyen Roux a faits au bâtiment neuf à côté du Logis du Pont
23	23	1811	Toisage des murs du bâtiment fait à côté du Logis du Pont
24	24	1820	Permis pour la Pinte des Bioux
25	25	1827	Acquis en faveur de la commune de l'Abbaye fait de la Commune du Lieu. De deux moitiés de petites maisons au Pont. Pour le prix de 36.- Notaire: F. Bonard
26	26	1839	Acquis par la commune de l'Abbaye de Jean Golay municipal d'une maison située à côté de l'Auberge. Pour le prix de 3280.-
27	27	1852	Autorisation pour la commune de l'Abbaye pour l'établissement d'une auberge sous l'enseigne des trois Sapins à l'Abbaye
28	28	1866	Tableau des auberges, coût et revenu de 1846 à 1865

JA

29	29	1861	Autorisation pour la commune de l'Abbaye d'établir une auberge, sous l'enseigne de la Truite au hameau du Pont
30 ^a	30	1876	Procès-verbal de la vente de l'Hôtel de Ville de l'Abbaye. Prix: 25 000.- "Aucun amateur ne se présente et aucune offre n'est faite à la municipalité"
30 ^b	30	1876	Procès-verbal de la vente de l'Hôtel de la Truite au Pont. Prix: 45 000.- Aucun amateur. Nouvelles enchères: 42 000.- L'Hôtel et ses dépendances est adjugé à Edgar Rochat, maître d'Hôtel
31 ^a	31	1861	Permissions d'établissement d'une auberge aux Bioux, sous l'enseigne des Trois Suisses
31 ^b	31	1861	Idem, sous l'enseigne des Trois Sapins
32		1751	Convenant pour la maçonnerie et les pierres de taille nécessaires pour rebâtir la maison de commune de l'Abbaye. Entre la commune et Tobie Olivier Magnenat et Jaques Goy, maîtres maçons de Vaulion.

JC <u>ANCIEN HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE L'ABBAYE</u>			
1		1857	Plans pour rehausser l'auberge d'un étage, par Louis Rochat, arpenteur au Pont, 8 pièces
2		1858	Rehaussement d'un étage, architecte David Nicole du Sentier 14 pièces
3		1864	Construction d'un local d'archives 6 pièces
4		1872	1 plan isolé
5		1874	Travaux exécutés en 1874 par L. Dumarth 3 pièces
6		1936 1945 1964	Anciens baux
7		1946	Devis pour l'installation d'un nouveau fourneau de cuisine par la maison SARINA
8	1947	- 1960	Divers, location, matériel, inventaires, entretien + 1 pièce 1940 et 2 pièces 1943
9	1957	- 1969	Divers, location, matériel, inventaires, matériel, entretien
10		1965	Création de douches et WC
11	1962	- - 1966	Projet de rénovation. Architecte: Michel Fantoli
12		1971	Referendum contre la décision du Conseil Communal de démolir l'ancien Hôtel de Ville
13	1967	- 1973	Vente de l'hôtel, démolition envisagée, problèmes avec la cure adjacente, etc.
14		1979	Maison d'accueil.
15		1974	Commune de l'Abbaye - L'Abbaye. Restauration de l'ancien Hôtel de Ville, création d'une place publique.

Voir feuille suivante, no 20 et suivants, pour pièces diverses concernant l'ancien Hôtel de Ville.

20	27 oct.	1822	Réparations au four de la maison de commune de l'Abbaye par Salomon Margot, entrepreneur maçon à Ste Croix.
21	1er mai	1858	Rehaussement d'un étage de l'Hôtel de Ville de l'Abbaye. Soumission pour différents travaux par Jaques Gayzen.
22	1er mai	1858	Rehaussement d'un étage de l'Hôtel de Ville de l'Abbaye. Soumission pour la maçonnerie par Ferdinand Caseli, demeurant au Pont.
23	26 avril	1896	Soumission pour les travaux à l'Hôtel de Ville à l'Abbaye. Pour plancher et portes. David Antoine Rochat de l'Abbaye.

JD	<u>NOUVEL HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE L'ABBAYE</u>			Jb
1	1966	-	1967	Développement touristique de la Vallée de Joux
2	1966	-	1969	Achat des terrains
3	1967			Etude visant à déterminer la rentabilité et le loyer économiquement supportable et exigible d'un nouvel Hôtel de Ville à l'Abbaye
4	1967	-	1972	Financement
5	1967	-	1969	Plans, par Michel Fantoli, architecte
6	1968			Alimentation en eau potable
7	1968	-	1970	Instruction des départements de l'Etat de Vaud
8	1968			Etude pour parking
9	1968	-	1969	Décompte des travaux
10	1968			Soumission pour location
11	1968	-	1970	Décompte final des travaux I
12	1968	-	1970	Décompte final des travaux II
13	1969	-	1977	Bail Franz Führer, avec le contrat de location en 1969
14	1969	-	1974	Entretiens divers
15	1970			Transfert éventuel en l'Hôtel de Ville de l'Abbaye de la salle de justice de Paix du Cercle du Pont
16	1974	-	1979	Entretien, travaux divers, fourneau, propane, inspection intérieure, etc.
17	1975			Soumission pour location à la suite du départ de Mr. Franz Führer
18	1975	-	1978	Bail Michel Kneuss
19	février		1988	Création du bureau communal (4 pièces).



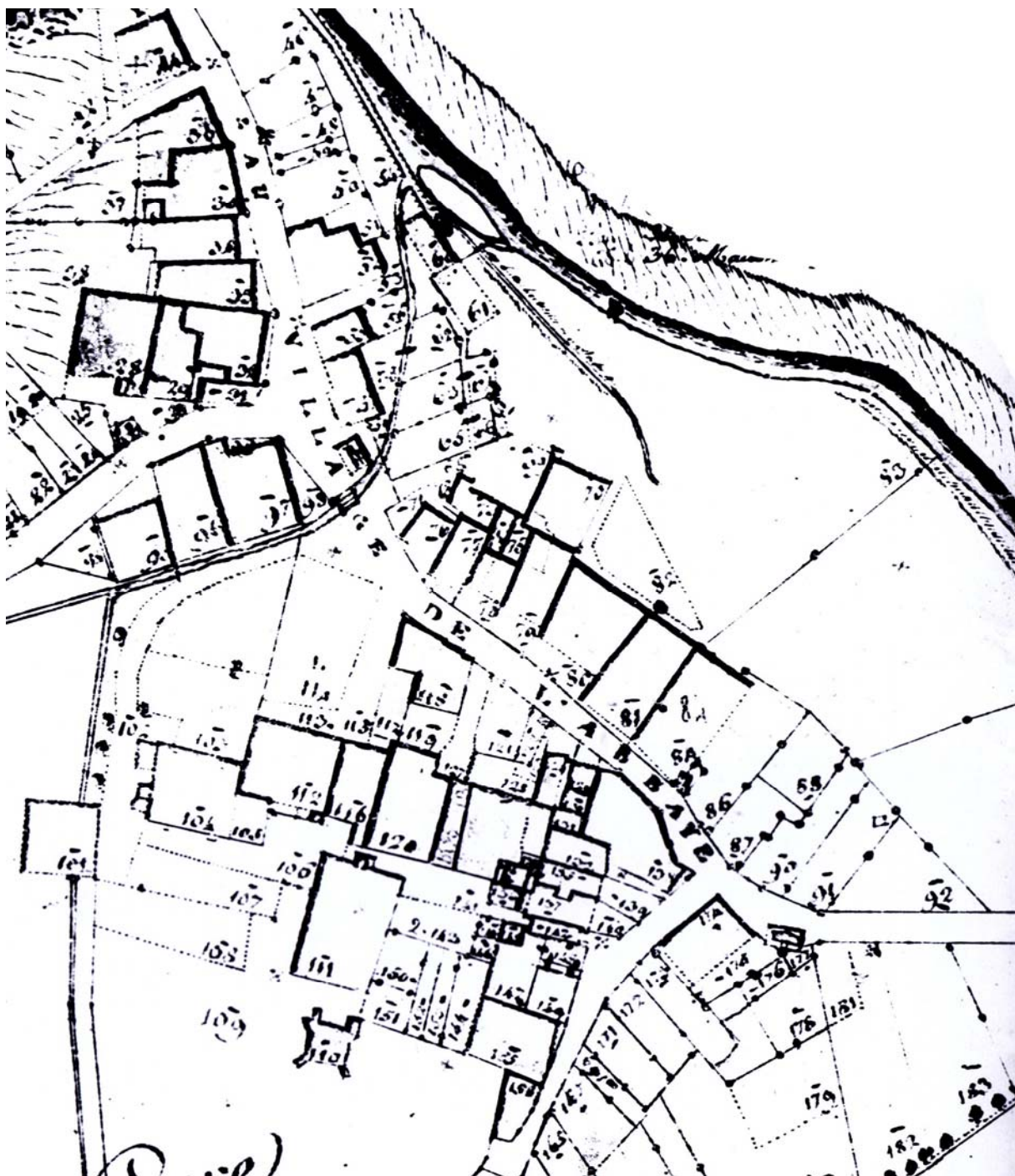
La cheminée quant à elle, avec les armoiries de la commune, est plus moderne. Ci-dessous la salle de la municipalité vue du local des archives devenu chapelle. On admirera les pierres de taille sur lesquelles on remarquera encore les gonds de l'ancienne porte, de fer assurément. Il s'agit-là d'une reconversion heureuse.





L'ancienne, et magnifique, salle de municipalité. Ci-dessous on admirera ses poutres peintes. Nous n'avons pas su dater cet élément architectural de première importance.





Cadastre de 1814. Village de l'Abbaye. L'Hôtel de Ville se trouve au no 112.

Quelques photos



La plus ancienne photo du cœur du village de l'Abbaye, avec l'Hôtel de Ville devant la tour. Photo Auguste Reymond, vers 1880. Le vieux village, issu de l'ancien couvent, n'est représenté ici que par les toits des anciennes maisons.



Place de l'Hôtel de Ville au début du XXe siècle. C'est là que s'arrête la diligence postale.



2141. — L'Abbaye. — Hôtel de Ville

Quelques années plus tard puis au milieu du XXe siècle. Le temps passe et l'Hôtel demeure, avec les transformations que celui-ci nécessite au fil du temps.





Incendie de 1866. L'Hôtel lui a réchappé de justesse. Et pour comble, après le sinistre, on se proposait de le démolir. La réaction de la population a permis seule de le conserver. C'était encore en ces temps où le patrimoine architectural n'avait strictement aucune importance. Ci-dessous le quartier du nouvel Hôtel de Ville. Mon Dieu qu'il est beau. Le toit renversé est signé nouvelle école, soit Michel Fantoli.





A chacun selon ses goûts !

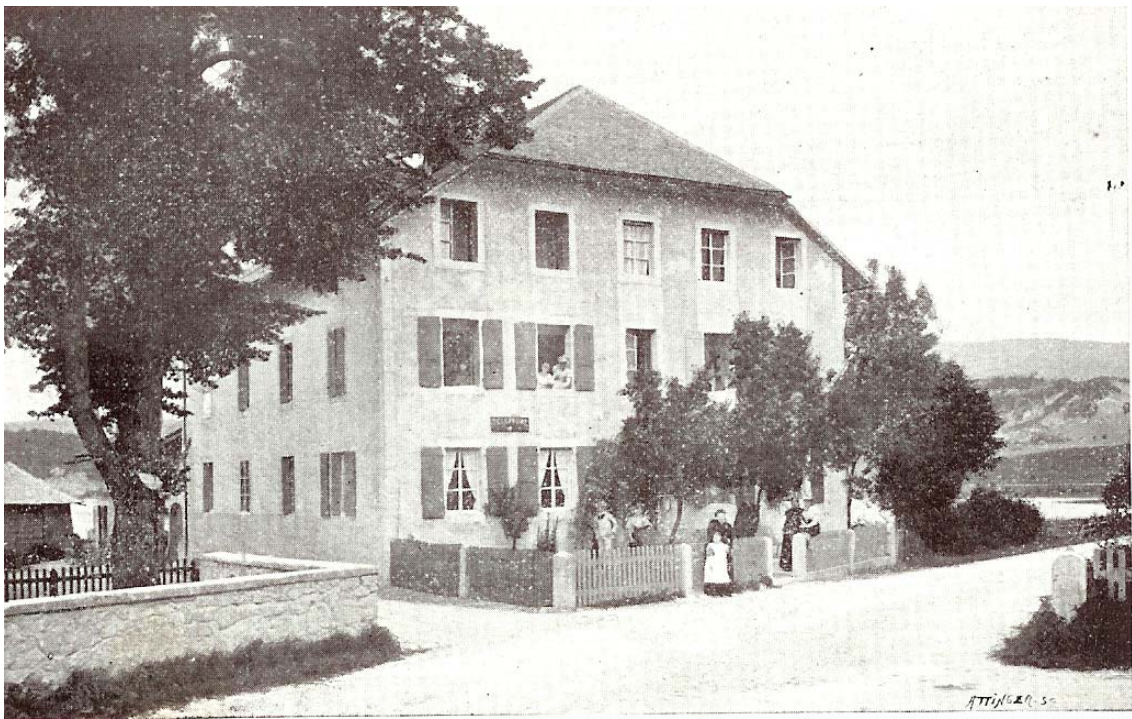


Hôtel de Ville de l'Abbaye, version moderne.



L'ancien Hôtel de Ville, devenu la Croisée de Joux.

La pension Reymond à l'Abbaye



La Pension Reymond à l'Abbaye.

Photo Dombréa 1896/97.

Cette pension est signalée dans un article de la publication Le Val de Joux, Almanach-Annuaire, 1895. Elle n'y fait aucune réclame. On peut supposer qu'elle n'en est qu'à ses débuts.

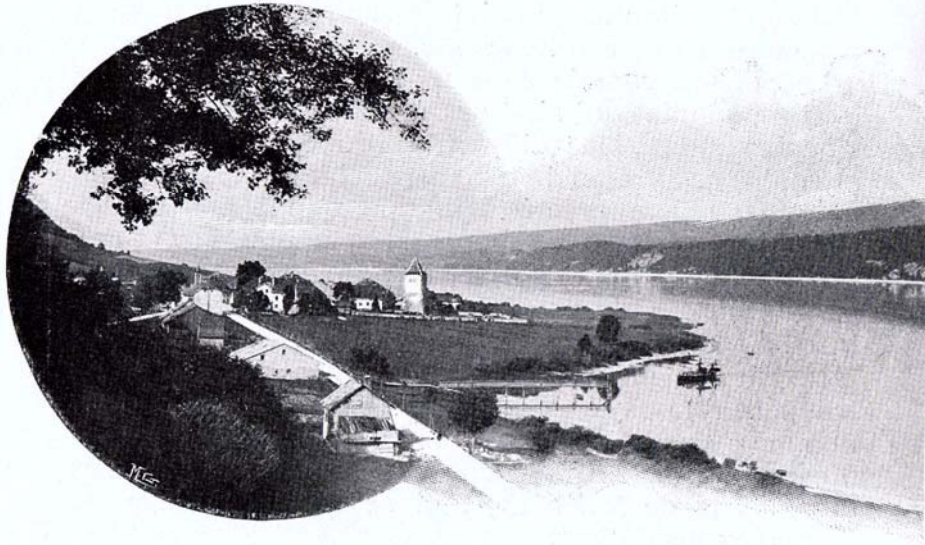
On la retrouve en 1905, dans le Guide illustré. Elle se promeut de la manière suivante :

L'ABBAYE } **ÉTÉ — HIVER**
(Vallée du Lac de Joux) } **PENSION REYMOND**

LOCATION D'APPARTEMENTS MEUBLÉS

Jardins — Terrasse — Salon — Piano — Lumière électrique
Bord du lac — Tout près belles forêts — Bains
Petits bateaux — Pêche — Garage pour autos — Place pour
jeux — A 20 minutes de la gare du Pont. — Prix modérés

Et profitons de ce guide de 1905 pour découvrir ce que l'on dit des possibilités offertes par le village de l'Abbaye :



L'Abbaye.

Phot. des Arts.

L' ABBAYE



Si, du Pont, nous suivons la route cantonale qui longe la rive E. du lac de Joux, en une demi-heure nous atteignons bientôt le rustique village de L'Abbaye, dans une situation ravissante, à proximité immédiate du lac, dont les rives ombragées invitent à de charmantes promenades. Le village est traversé par la Lionne. Au-dessus de la source, on visite les Chaudières d'Enfer, grottes profondes, du plus haut intérêt. Promenades faciles dans les bois de sapin qui dominent le ravin de la Lionne. Panorama splendide sur le village, la vieille tour de l'église, le lac et les roches de la rive N. Courses au Mont-Tendre en 2 h. $\frac{1}{2}$; Châtel, 2 h.; Molendruz, 1 h. $\frac{1}{2}$; Dent de Vaulion, 1 h. $\frac{3}{4}$.

Bureau de poste; voiture postale, quatre courriers par jour: 15 minutes depuis le Pont, débarcadère du bateau à vapeur, 15 minutes depuis le Pont. Télégraphe, téléphone. Médecin, culte protestant, cultes catholique et anglican au Grand Hôtel du Lac de Joux, 20 minutes. Pension Reymond et location d'appartements meublés. Hôtel-de-Ville. Commerce de bois, pêche, canotage.



L'Abbaye et la Dent de Vaulion

Phot. des Arts.

— 98 —

L'Abbaye tire son nom de l'ancien monastère de l'Abbaye du lac de Joux, fondé en 1126 par St-Norbert. Quelques vestiges de ce couvent: tour romane, ogives, subsistent encore et contribuent à donner à l'Abbaye un cachet vraiment pittoresque qui en font un séjour de plus en plus apprécié des amateurs de villégiature.

Appartement meublé

à louer

à 2 km. de la gare du Pont, au bord du lac.

Jardin ombragé.

Service auto-postal à tous les trains.

A. Reymond, L'Abbaye.

On retrouve la Pension Reymond faisant encore sa réclame dans le guide : Le Pont, guide et itinéraires, de 1929, preuve d'une certaine longévité de l'entreprise qui aurait ainsi résisté elle aussi à tous les aléas de la politique internationale.

La Villa Fouques



Aux abords de nos villages, parmi la verdure, de «riches étrangers» venaient construire de luxueuses bâtisses de style baroque ou art nouveau. La conception intérieure de ces bâtiments, en dépit des chauffages centraux dont ils disposaient le plus souvent, n'était en général guère adaptée au climat, avec des pièces trop hautes ou trop vastes et des murs peu ou pas isolés.

La «Sauvagère», à la sortie du village de l'Abbaye en direction des Bioux, fut l'une de ces constructions, très belle il faut l'avouer dans sa jeunesse éclatante. Appelée ici Chalet Fouques, du nom de son premier propriétaire, elle avait été construite en 1899-1900. Elle fut agrandie en 1909. D'autres aménagements, extérieurs surtout, lui furent encore apportés en 1924-1925.

La villa Fouques, ou Sauvagère. On ignore si l'établissement put servir de pension.

Les pintes des Bioux

Donnons la parole à Charles-Edouard qui a su autrefois parler de son cher village des Bioux mieux que personne :

AHB, YA8 – Résumé historique de la situation politique telle qu'elle s'est présentée vers le milieu du XVIIIe siècle, au moment de la fondation de l'Abbaye des Grenadiers des Bioux -

1750 : fondation de la Confrérie. En quel lieu se sont-ils rassemblés ? Probablement après le culte, ou quelque soir dans une pinte ou chez quelqu'un d'entr'eux. Est-ce à la pinte communale ? Est-ce chez Pierre Félix, comme on appelait encore en 1840 le débit de boissons où s'élève actuellement la ferme de M. André Rochat ? Est-ce chez la Suzette, auberge célèbre qui accueillait ses hôtes près du lac, vers le Moulin, au-dessous de la maison propriété actuelle de M. Denis Berney ? Peu importe.

Rapport présenté par Charles-Edouard Rochat, président de la Chorale des Bioux, à l'occasion du 60^e anniversaire de cette société le 24 novembre 1945, au Local de Gymnastique – ACAbbaye, SO11 -

Nous sommes au printemps 1885. Le hameau des Bioux a réparé les importants dégâts causés par l'incendie du 18 août 1872 au Bas-des-Bioux, qui

prit naissance au voisinage Chez-les-Berney, détruisit 13 maisons et laissa 22 ménages sans abri. La générosité du public se manifesta à cette occasion, et d'un peu partout des dons arrivèrent en faveur des sinistrés. Les bourgeois du Chenit y contribuèrent pour une large part, et dans la liste des donateurs, nous voyons entr'autres : Le Sentier, produit d'un concert, Frs. 255.-

Il y a deux auberges au village : l'Hôtel des Trois Suisses qui maintient une tradition séculaire, et A l'Etoile, qui porte en sous-titre : « Autant boire ici qu'ailleurs », dans le bâtiment « Chez-Trompe-la-Mort », seul immeuble bâti alors Sur la Grande partie.

Il ne me semble pas qu'il y ait eu précédemment des vellétés de fonder une société de chant au village malgré l'exemple du Sentier dont la chorale vient d'atteindre sa majorité. Il est cependant certain que l'on appréciait le chant aux Bioux, comme d'ailleurs dans toute la Vallée. On chantait beaucoup en famille, et ailleurs aussi. Il nous est revenu des échos que dans certaine auberge, située près du lac, Vers la Scie, dans un bâtiment qui a disparu et qui était désigné communément « Chez la Suzette », des joyeux concerts duraient certainement plus longtemps que ne l'auraient désiré les épouses qui attendaient au logis les chanteurs attardés au cabaret. Et avant l'établissement de cette pinte, c'était Chez Pierre-Félix, dans le bâtiment aujourd'hui propriété de Mr. André Rochat, voiturier, que l'on se rendait pour cultiver sa voix et ... étancher sa soif. Nous savons aussi que le régent Michot, à Vers-chez-Grosjean, prédécesseur de Mr. Bernard, se rendait chaque dimanche matin au culte à l'Abbaye où il aimait à diriger le chant. Il est vrai qu'il profitait de l'occasion pour se procurer, chemin faisant, sur les buissons bordant le lac, les petits hannetons dont les vengerons sont friands, pour avoir de quoi amorcer ses lignes pour la pêche qu'il pratiquait en grand, très souvent en compagnie de mon grand-père Laurent Rochat chez Marc chez Isaac. Le régent Bernard était également un fervent du chant, et il avait dans sa classe les éléments qui lui permirent de s'attaquer à des œuvres de grande envergure.

C'est la période où l'on est bien parti et où l'on travaille ferme et où l'on fait des projets. Les soirées, données en 1888 dans la grande salle de l'étage à l'Hôtel des Trois Suisses, occasionnent sûrement un gros effort. A côté des productions, il faut construire de toutes pièces une scène et l'agencer. Plusieurs ici se rappellent encore cette manifestation au cours de laquelle fut entr'autres chanté le Duc de Faust et Méphistophélès, puis on fait des projets pour une course et commence une cagnotte pour aller à la Fête des Vignerons à Vevey en 1889.



2011 Les Bioux, chez Besson

Photo des Archives de la Ville de Besson

Auberge des Trois Suisses Chez Besson au début du siècle.

(Début du XXe siècle).

Il est décidé de demander de pouvoir faire les répétitions à l'église, mais cette décision n'eut pas de suite, et l'on s'en va faire les répétitions à l'Hôtel des Trois Suisses. On achète les recueils de Zofingue et l'on cherche à s'entendre avec « La Fraternité » pour louer de Mr. Späini le local au vent de la maison du Café vaudois, aujourd'hui garage Valmont, qui, vu les circonstances, sert actuellement de bûcher. C'est dans ce local que va se passer désormais la plupart des manifestations des sociétés du village jusqu'au moment de la construction du local. Que de beaux et gais souvenirs nous laissent les heures passées dans cette bâtisse destinée premièrement à servir de grande salle au Café vaudois, installé dans son immeuble par le boulanger, Eloi Porchet. C'est dans ce local que débuta le directeur Décastel qui y fit faire apprendre entr'autres « Le lansquenet en marche ». Mais il quitta peu après la localité, n'ayant pas été nommé définitivement. C'est son successeur à la classe du Bas-des-Bioux, Mr. Goy, qui prend la baguette. Mr Margot a démissionné, et Mr. Louis Rochat-Benoît devient sous-directeur.

Donc ces concerts datent de 1908. Ils avaient lieu le samedi soir et le dimanche après-midi. Ils étaient suivis, le samedi par le tirage de la tombola

dans un des cafés, et le dimanche soir, il y avait souper et partie officielle dans l'autre café. En 1908, le tirage eut lieu au Café vaudois et le banquet aux Trois Suisses, avec le menu suivant : bouillon, rôti de veau, pommes de terre, macaronis, salé froid, salades diverses, café, trois décilitres par personne, pour le prix de Frs. 2.- Le concierge de l'église reçut Frs. 2.- pour son travail supplémentaire. Des invitations furent adressées aux chorales du Brassus, du Sentier, de l'Orient, Les Amis, au Chœur d'hommes de l'Abbaye et à la Société de gym des Bioux¹⁹.

Nous revenons maintenant aux archives et documents officiels. Selon l'inventaire des ACA, la pinte des Bioux reçut une autorisation en 1820. Il s'agit probablement de l'Hôtel des Trois Suisses, dit aussi auberge. Cet établissement est tenu en 1905 par Lina Berney. Elle reste à sa tête jusqu'en 1920 au moins. Dès 1925 nous trouvons Hélène Berney, et cela jusqu'en 1940. Suit Auguste Berney de 1945 jusqu'en 1965. Lui succède Michel Berney jusqu'en 1990-91 au moins.

Il y a une pension d'étrangers sous le nom de Adrien Rochat Vers-chez-Grosjean en 1905. Sa propriétaire fait sa réclame de telle manière dans le Guide officiel de la même année :



¹⁹ AHB, YA 8.



Nous trouvons un autre établissement public, toujours selon l'Indicateur Vaudois, à la Villa Roche. Cela dès 1910. Nous sommes probablement au Bas-des-Bioux.

Dit auberge à cette date tout en le signalant aussi sous le terme de pension d'été.

Reymond-Vider y officie en 1915 et cela jusqu'en 1934. Dès 1935 Reymond B., veuve, café Villa Roche, Bas-des-Bioux. L'établissement paraît fermer ses portes dès après 1945 où l'on n'en trouve plus trace.

S'agit-il ici du Café Vaudois dont parle Charles-Edouard Rochat plus haut ?

Toujours est-il que ce sont-là nos seules informations sur les logis publics du village des Bioux, domaine qui resterait à approfondir selon des sources différentes.



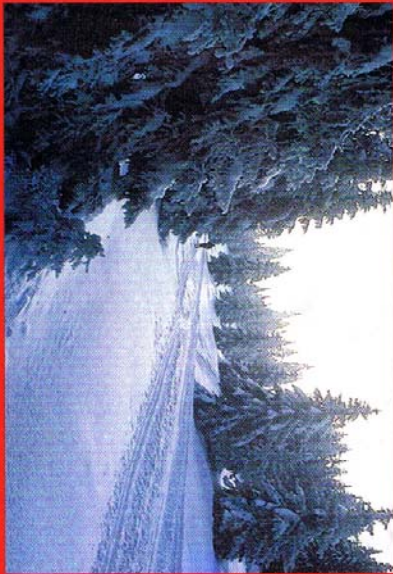
Belle scène d'hiver devant l'Hôtel des Trois Suisses vers 1910.



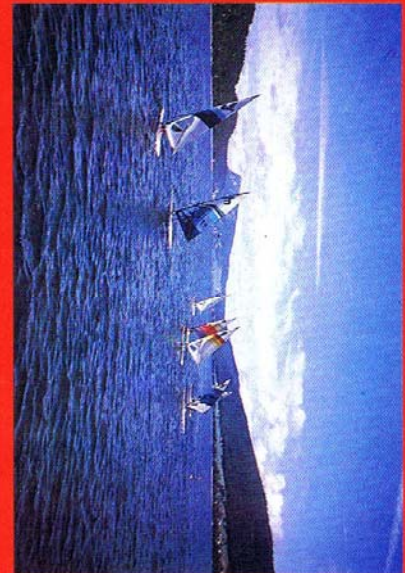
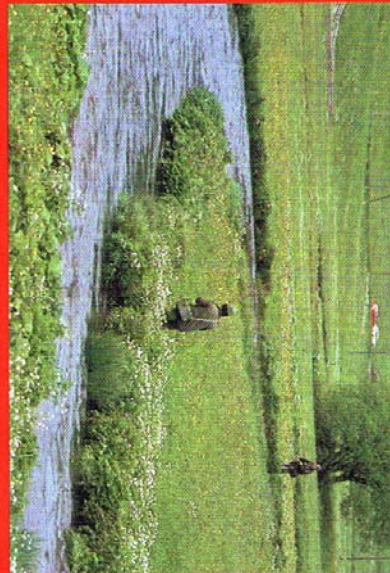
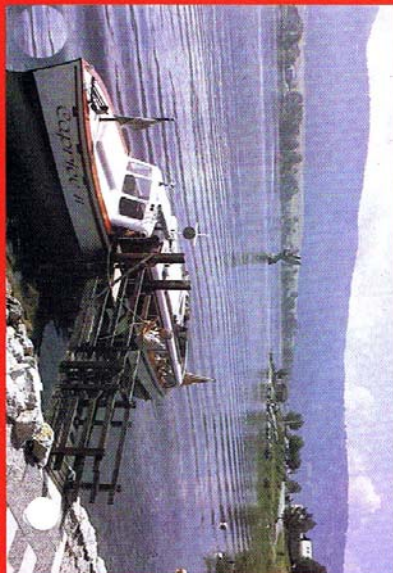
Le quartier Vers Chez Besson



Un Hôtel d'ancienne tradition qui a pourtant fort bonne mine. Fermé en 2016.



Vallée
de Joux
Eté - Hiver
Altitude
1000 - 1680 m



Hôtel-Restaurant

**LES
TROIS
SUISSES**

M. Berney-Golay

Tél. (021) 85 55 08

Tél. 021 845 55 08

1341 Les Bioux

Vallée de Joux

Jura / Suisse



Un séjour parfait, des vacances pleinement réussies... qu'en attendez-vous?

Un accueil sympathique et familial, du calme entrecoupé à volonté de distractions variées et saines, une table à la chère soignée rehaussée de vins choisis?

Vous trouverez tout cela, et plus encore à l'**Hôtel-Restaurant des 3 Suisses**, un établissement d'ancienne renommée (7^e génération de la famille Berney!), entièrement modernisé, dominant un plan d'eau de rêve: **Le Lac de Joux** (10 km. de long, 1000 m. d'altitude), avec de vastes forêts comme toile de fond.

Nous vous y attendons pour vous satisfaire.

Famille Berney



Loisirs sportifs: 240 km. de chemins pédestres - sports nautiques de tout genre - pêche - tennis - ski de fond (pistes balisées... et éclairées) - 10 téléskis - Patinage et autres.

Les Bioux / Vallée de Joux

Coordonnées et possibilités «à la carte»:

En voiture: à 40 min. de Lausanne.
à 50 min. de Genève.

Par train et bus: à 25 min. de Vallorbe
de Vallorbe (par le TGV): à 3 h. 15 de Paris!

A visiter (tout près): Romainmôtier (abbaye du IX^e siècle); Vallorbe (grottes fameuses, Musée du fer); L'Abbaye (portique gothique) etc.

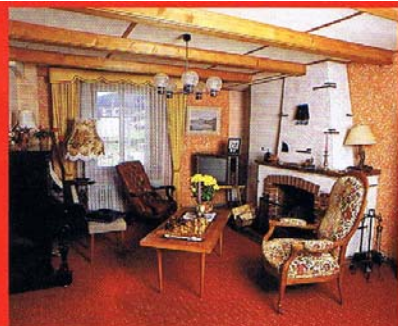


Zufahrtsmöglichkeiten:

Mit dem Wagen: 40 Min. von Lausanne
50 Min. von Genf

Mit dem Zug und Bus: 25 Min. von Vallorbe
(Paris - Vallorbe: 3 St. 15 mit dem TGV)

Zu besichtigen (ganz in der Nähe)
Romainmôtier (Abtei aus dem IX. Jhrdt)
Vallorbe (berühmte Grotten, Eisenmuseum)
L'Abbaye (gotischer Portikus), u.s.w.



Ein vortrefflicher Aufenthalt, völlig erfolgreiche Ferien... Was stellen Sie sich darunter vor?

— Einen sympathischen gastfreundlichen Empfang, Ruhe, die Sie nach Belieben mit vielseitigen und gesunden Unterhaltungsmöglichkeiten ergänzen können; dazu noch gepflegte Küche und erlesene Weine?

Das alles und noch mehr finden Sie im **Hôtel-Restaurant des 3 Suisses**, einem altbekannten völlig modernisierten Haus (siebente Generation der Familie Berney!); Terrasse mit Blick auf einen traumhaften See, den **Lac de Joux** (10 Km lang, 1000 m ü. M) und ausgedehnte Wälder als Hintergrund.

Wir heissen Sie Sommer und Winter in unserem Gasthaus herzlich willkommen und werden uns bemühen, Sie zufrieden zu stellen.

Famille Berney



Sport: 240 Km Wanderwege - Wassersport - Art - Fischfang - Tennis - Skilanglauf (200 Km gut gespurte und teilweise beleuchtete Loipen) - 10 Skilifte - Schlittschuhlaufen und vieles mehr.



Hôtel-Restaurant

**LES
TROIS
SUISSES**

M. Berney-Golay

Tél. (021) 85 55 08

Tél. 021 845 55 08

1341 Les Bioux

Vallée de Joux

Jura / Suisse

La Grande Encyclopédie de la Vallée de Joux
No 123

Mise en page Rémy Rochat

*APERCU DE L'HISTOIRE DES CABARETS,
AUBERGES, PINTES, RESTAURANTS, CAFES,
BISTROTS ET AUTRES BOUCHONS DANS LE
COURS DES AGES A LA VALLEE DE JOUX*

Volume deuxième : la commune de L'Abbaye



Editions le Pèlerin
2016

